Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

C’est en Vaucluse que l’on prélève le moins d’eau en Paca



Selon une étude de l’Insee Paca, 2,6 milliards de m³ d’eau douce sont prélevés annuellement du milieu naturel en Provence-Alpes-Côte d’Azur (hors volumes destinés à la production d’électricité). Ces prélèvements proviennent très majoritairement des eaux de surface (rivières, lacs…) des zones alpines, où la ressource est stockée grâce à des aménagements hydrauliques. Les usages de l’eau se retrouvent en revanche principalement dans les territoires densément peuplés, notamment du littoral. L’irrigation et l’alimentation des réseaux d’eau potable en constituent les principaux dans ce territoire de plus en plus exposé aux épisodes de sécheresse et où la majorité des masses d’eau de surface présentent un bon ou très bon état écologique.

La gestion de la ressource en eau constitue un enjeu à la fois quantitatif et qualitatif pour les acteurs publics, expliquent Gilles Fidani et Olivier Sanzeri dans l’étude de l’Insee Paca intitulée ‘2,6 milliards de

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

m³ d'eau prélevés du milieu naturel en 2022'. Les besoins en eau sont étroitement liés à la pression démographique et aux activités économiques (agriculture, industrie…). En période estivale, les besoins en eau potable sont amplifiés par l'accueil des touristes et les activités qui y sont liées. Les besoins en eau pour l'irrigation sont également plus importants l'été, et sont par ailleurs affectés par le changement climatique. En 2022, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 2,6 milliards de m³ d'eau douce (hors volumes liés à la production d'électricité) sont prélevés du milieu naturel. La grande majorité de ces prélèvements (84% des volumes) s'effectue dans les eaux de surface (cours d'eau, plans d'eau, etc.) et 16% dans les eaux souterraines (nappes souterraines). En France métropolitaine, la part des prélèvements d'eau douce dans les eaux de surface est plus faible (63%, hors production d'électricité). Elle est même inférieure à 40% en Centre-Val-de-Loire, Normandie, Nouvelle-Aquitaine et Auvergne-Rhône-Alpes. »

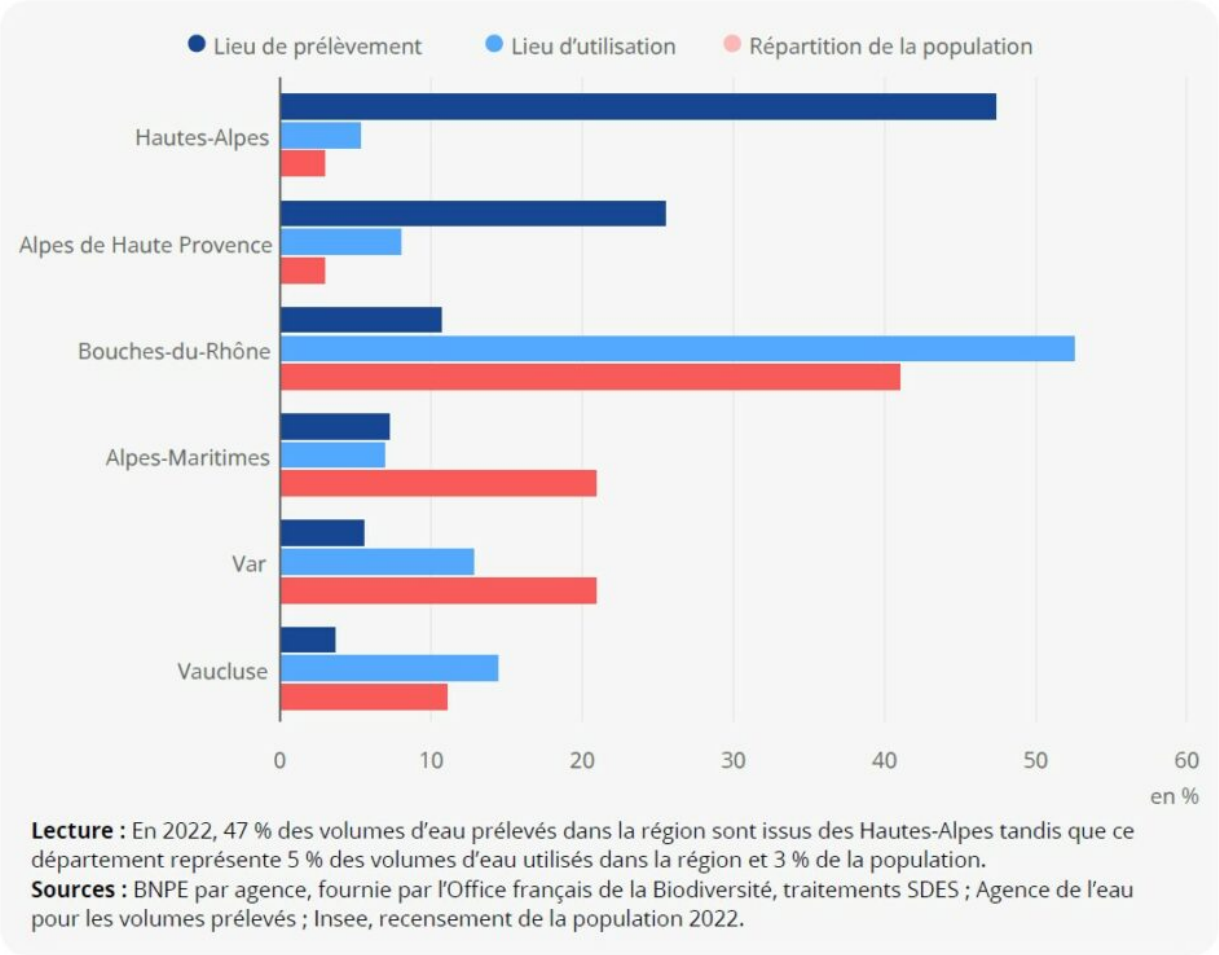
Hautes-Alpes et Alpes-de-Haute-Provence : le robinet de la Région Sud

« La région se caractérise par l'importance de ses aménagements hydrauliques qui compensent les déséquilibres d'accès à la ressource par des transferts d'eau de la zone alpine (bassin versant du Verdon et de la Haute-Durance), où elle est stockée pour garantir une utilisation tout au long de l'année, vers les zones densément peuplées, du littoral notamment, poursuivent les auteurs. Ces aménagements ont permis le développement de l'hydroélectricité, de l'agriculture irriguée, de l'industrie mais aussi la sécurisation de l'alimentation en eau potable et le développement du tourisme. Parmi ces aménagements figurent les lacs artificiels de Serre-Ponçon, de Sainte-Croix et de Saint-Cassien, le canal EDF de la Durance, ainsi que le Canal de Provence, mis en place dans la seconde moitié du XXe siècle. Ce système s'appuie également sur des ouvrages plus anciens, comme le Canal de Marseille, réalisé au milieu du XIXe siècle et les canaux agricoles construits pour les premiers dès le XIIe siècle. Ainsi, à l'intérieur de la région, les territoires de prélèvement et de stockage ne coïncident pas avec les zones d'utilisation de l'eau. Les trois quarts des prélèvements s'effectuent dans les départements des Hautes-Alpes et des Alpes-de-Haute- Provence, où sont stockées les principales ressources en eau grâce aux aménagements hydrauliques. En revanche, les lieux d'utilisation de l'eau dépendent davantage de la population présente et des activités économiques. Pour ces besoins, l'eau peut également être prélevée localement (rivières ou nappes phréatiques par exemple), dans les zones moins desservies par les grands ouvrages.

Répartition des volumes d'eau aux lieux de prélèvement et d'utilisation et répartition de la population par département en 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Lecture : En 2022, 47 % des volumes d'eau prélevés dans la région sont issus des Hautes-Alpes tandis que ce département représente 5 % des volumes d'eau utilisés dans la région et 3 % de la population.
Sources : BNPE par agence, fournie par l'Office français de la Biodiversité, traitements SDES ; Agence de l'eau pour les volumes prélevés ; Insee, recensement de la population 2022.

« En 2022, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 634 millions de m³ d'eau prélevés sont destinés directement à l'alimentation en eau potable afin de répondre aux besoins domestiques, tels que l'alimentation, l'hygiène et les usages sanitaires. L'agriculture mobilise directement 710 millions de m³, principalement pour l'irrigation des vergers, des maraîchages, des vignes et des grandes cultures. L'industrie (chimie, pharmacie, agroalimentaire) et d'autres usages économiques, comme l'entretien des voiries, la lutte contre les incendies ou l'arrosage municipal, représentent 255 millions de m³. Ces volumes sont complétés par des transferts d'eau assurés par des canaux principalement destinés à l'agriculture ainsi qu'à l'alimentation en eau potable, à hauteur de 989 millions de m³. Une partie de l'ensemble de ces prélèvements est restituée après usage au milieu naturel. En 2020, en France métropolitaine, 30,2 milliards de m³ d'eau ont été prélevés, pour une consommation finale d'eau de 4,4 milliards de m³, tous usages confondus. »

« L'usage de l'eau pour l'agriculture est plus marqué dans le Vaucluse. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

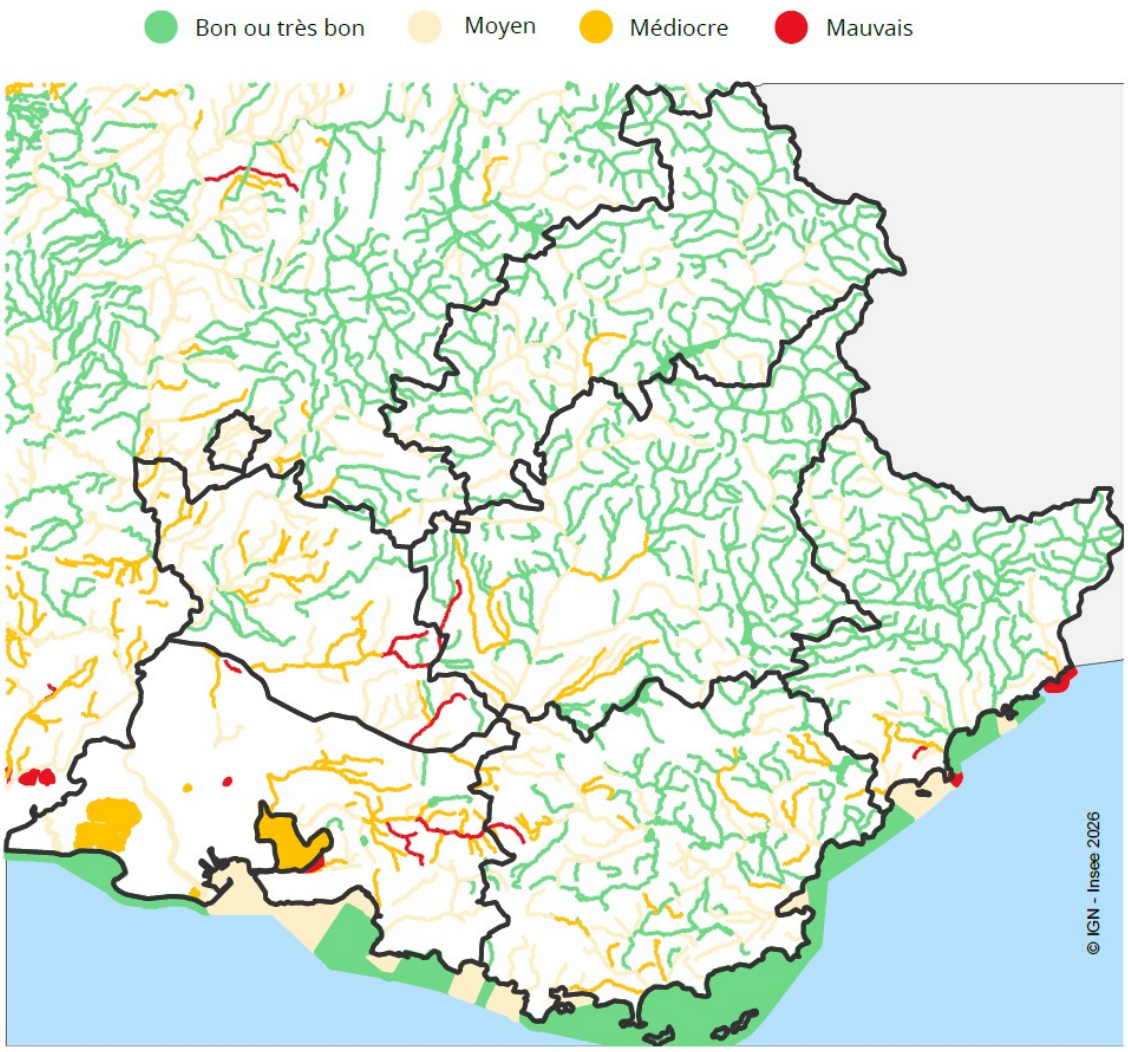
Ecrit par le 31 octobre 2026

« Les usages de l'eau varient selon les départements, en lien notamment avec le tissu économique local. La grande majorité de l'eau utilisée dans les Alpes-Maritimes et dans le Var est destinée à l'alimentation des réseaux d'eau potable. Ces départements, densément peuplés et fortement touristiques, se caractérisent par une moindre présence d'activités agricoles. L'usage de l'eau pour l'agriculture est plus marqué dans les Hautes-Alpes, en Vaucluse et dans les Bouches-du-Rhône. Ce dernier département se distingue aussi par l'importance des prélèvements d'eau destinés à l'industrie. Entre 2012 et 2022, les volumes d'eau prélevée sont assez variables. Sur cette période, le minimum est atteint en 2014 avec 2,2 milliards de m³, tandis que le maximum est observé en 2012 avec 2,7 milliards de m³. Le volume des prélèvements dépend fortement des conditions climatiques. C'est particulièrement le cas pour les prélèvements agricoles, très sensibles aux aléas météorologiques. Par ailleurs, l'amélioration de l'efficacité des canaux (liée à leur régulation et à la modernisation progressive des réseaux de distribution), la hausse du rendement des réseaux d'eau potable (limitation des fuites) et la mise en place de restrictions d'usages et de pratiques plus économes peuvent contribuer à la baisse des prélèvements. »

État écologique des masses d'eau de surface de Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Source : Agences de l'eau - coordination Office français de la Biodiversité (OFB), DCE, rapportage 2022.

La région est vulnérable aux sécheresses

L'étude de l'Insee observe également que « la ressource en eau, globalement abondante dans la région, présente une forte variabilité durant l'année, dans un contexte de réchauffement climatique marqué par la multiplication des épisodes de forte chaleur. La région est ainsi vulnérable aux sécheresses en raison notamment de son climat méditerranéen. En 2022, 470 communes de Provence- Alpes-Côte d'Azur, soit près de la moitié, ont été concernées par un arrêté sécheresse. Sur les dernières décennies, ce nombre a tendance à augmenter. En période de sécheresse, lorsqu'un risque de pénurie d'eau est identifié sur un territoire, des restrictions temporaires peuvent être mises en place afin de sécuriser les usages prioritaires. La part du territoire quotidiennement concernée par des restrictions d'eau renseigne sur l'ampleur de l'épisode de sécheresse, tandis que le niveau des limitations appliquées en reflète l'intensité. Pendant les deux tiers de l'année 2022 (233 jours), des restrictions d'eau de surface ont

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

touché au moins une partie du territoire régional. Signe de l'ampleur croissante de ce phénomène, ce nombre est passé de 192 en 2021 à 321 en 2023 . Durant ces 233 jours de 2022, chaque jour en moyenne, 33% de la superficie du territoire a été concernée par des restrictions d'eau (17% sur les 321 jours concernés en 2023). En 2022, la part du territoire régional soumise à des restrictions a été la plus élevée en août. Lors de ce pic, les mesures de restriction d'eau portaient sur 68% de la superficie et 66 % de la population résidente. Bien qu'un peu moins touchée par les restrictions d'eau que l'année 2022, particulièrement chaude et sèche, l'année 2023 marque aussi un point haut par rapport à la dernière décennie, les recharges de l'hiver 2022-2023 ayant été insuffisantes. Aller vers un usage plus sobre de la ressource en eau pourrait permettre de limiter la survenue des restrictions, leurs effets et les tensions d'usages qu'elles peuvent engendrer. »

L.G.



Une eau plutôt de bonne qualité

En région Paca, la majorité des masses d'eau de surface est de bonne ou de très bon qualité écologique. « En 2022, dans la région, 62% des masses d'eau de surface présentent un état écologique bon ou très bon, précise l'Insee Paca. Cette proportion de bon état n'est dépassée qu'en Corse, où elle atteint 88%, tandis qu'elle est inférieure à 20% dans les régions Centre-Val de Loire, Pays de la Loire et Île-de-France. Au niveau de la France métropolitaine, 41% des masses d'eau de surface ont un état écologique bon ou très bon. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Cependant, l'état écologique des masses d'eaux de surface de la région s'est dégradé entre 2016 et 2025, passant de 69% à 54%. La présence relativement étendue de micropolluants dans l'eau altère la qualité biologique des cours d'eau. Les atteintes à la morphologie des cours d'eau (recalibrages, rectifications, endiguements…) sont également une cause de dégradation de l'état écologique des eaux car elles rendent les rivières plus fragiles aux agressions qu'elles subissent. Enfin, en perturbant la température de l'eau, les régimes pluviométriques et la qualité de l'eau, le changement climatique modifie les conditions de vie des espèces aquatiques et intensifie les événements extrêmes menant à des variations brutales du débit et du niveau d'eau.
Au sein de la région, la part des masses d'eau de surface en bon ou très bon état écologique varie selon les départements, en lien notamment avec les pressions liées à l'urbanisation et aux activités économiques et humaines. Cette part de bon état écologique est nettement plus élevée dans les Hautes-Alpes, les Alpes- de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes, où elle avoisine 80% en 2022. Elle atteint 49% dans le Var et 24% en Vaucluse, tandis qu'elle est de seulement 12% dans les Bouches-du-Rhône.

En ce qui concerne les eaux souterraines, 89% des masses d'eau ont un bon état chimique en 2022 (65% en France métropolitaine). Cette part est nettement plus faible en Île-de-France, dans les Hauts-de-France et en Normandie (au-dessous de 30%). Entre 2016 et 2022, l'état chimique des eaux souterraines de la région s'améliore légèrement.
Crédit photo : DR/Adobe stock 874397619

Logement : Les étudiants avignonnais champion de 'l'autonomie résidentielle'

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

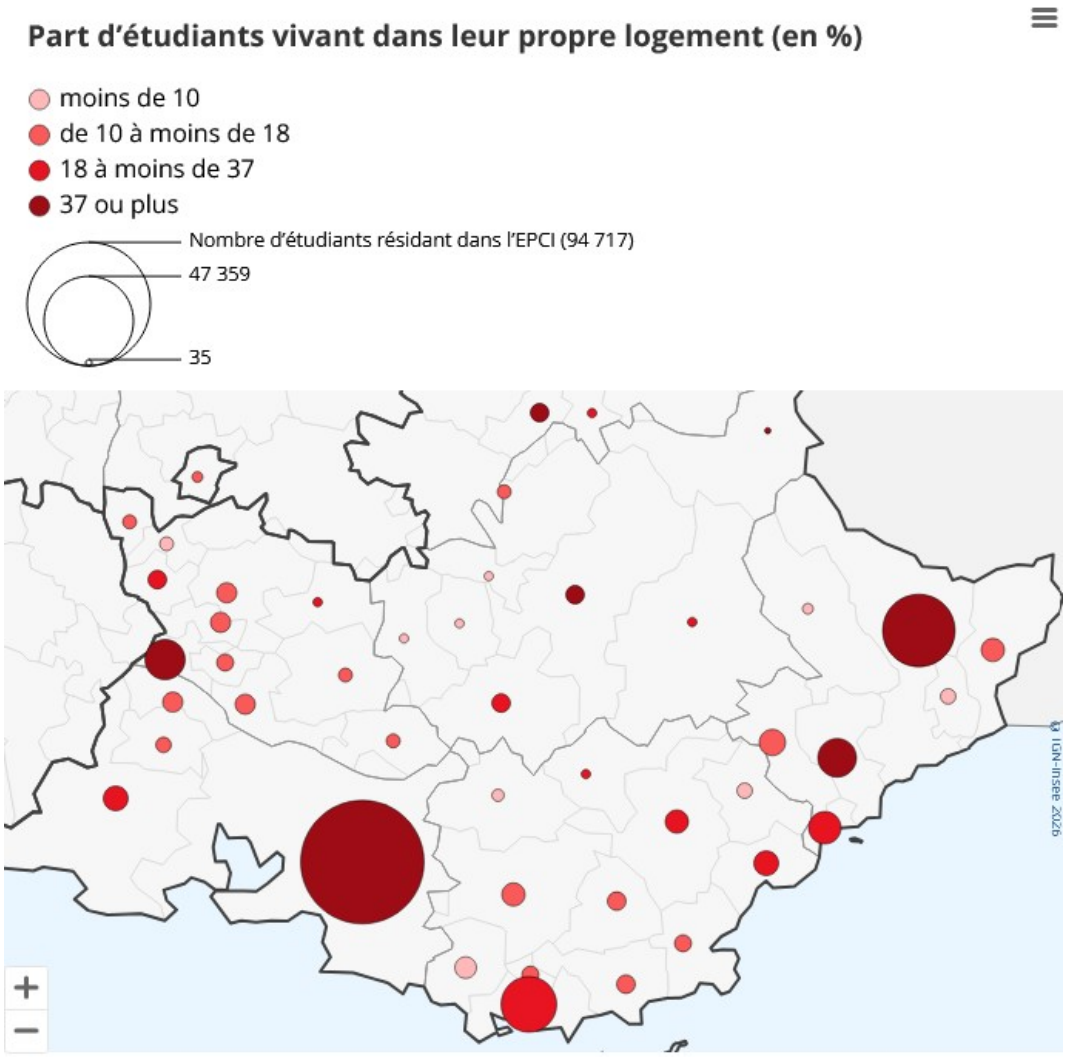
Ecrit par le 31 octobre 2026



Selon une récente étude de Felip Assael et Sébastien Novella de l'Insee Paca, c'est dans la zone du Grand Avignon que l'on trouve la plus importante part d'étudiants de la région vivant dans leur propre logement. Avec 55,3% de ses 7 300 étudiants bénéficiant de leur propre hébergement, l'intercommunalité de la cité des papes devance très largement l'ensemble des autres bassins de vie de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Crédit : Insee Paca/DR

Quatrième pôle universitaire en taille, le Grand Avignon affiche ainsi une autonomie résidentielle bien supérieure à celle des trois autres pôles régionaux majeurs : Aix-Marseille Provence (94 717 étudiants pour une part de 42,2% vivant dans leur propre logement), Nice-Côte d'Azur (29 169 étudiants, 41,6%) et Toulon-provence-Méditerranée (16 709 étudiants, 32,8%).

Dans ce domaine, la zone du Grand Avignon est également très en dessus de la moyenne régionale (37%), mais aussi de la moyenne nationale (45%). Dans le secteur d'Avignon, ils sont donc plus d'un étudiants sur deux à habiter dans leur propre logement alors qu'en Paca plus de 6 étudiants sur 10 vivent chez leurs parents.

En Vaucluse, le Grand Avignon devance également l'ensemble des autres intercommunalités du département ainsi que celle du Nord des Bouches-du-Rhône (voir tableau ci-dessous).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Intercommunalité	Nombre d'étudiants résidant dans l'EPCI*	Part d'étudiants vivant dans leur propre logement
Métropole d'Aix-Marseille-Provence	94 717	42,2 %
Métropole Nice Côte d'Azur	29 169	41,6%
Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	16 709	32,8%
Communauté d'agglomération du Grand Avignon	7 302	55,3%
Communauté d'agglomération d'Arles-Crau-Camargue-Montagnette	2 293	29,4%
Communauté d'agglomération Terre de Provence	1 310	13,3%
Communauté d'agglomération Ventoux-Comtat-Venaissin (Cove)	1 259	15,2%
Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse	1 113	15,6%
Communauté d'agglomération des Sorgues du Comtat	1 094	14,0%
Communauté de communes Pays d'Orange en Provence	942	18,9%
Communauté de communes du Pays des Sorgues et des Monts de Vaucluse	767	13,2%
Communauté de communes Vallée des Baux-Alpilles	498	14,9%
Communauté de communes Territoriale Sud-Luberon	442	11,1%
Communauté de communes Rhône Lez Provence	427	12,4%
Communauté de communes Aygues-Ouvèze en Provence (CCAOP)	378	9,5%
Communauté de communes Pays d'Apt-Luberon	328	14,9%
Communauté de communes Vaison Ventoux	202	9,9%
Communauté de communes Enclave des Papes-Pays de Grignan	147	10,2%
Communauté de communes Ventoux Sud	81	18,5%

** Etablissements publics de coopération intercommunale (EPCI)*
Source : Insee Paca

> « L'autonomie résidentielle des jeunes étudiants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des plus faibles des régions de France métropolitaine. »

« L'autonomie résidentielle des jeunes étudiants de Provence-Alpes-Côte d'Azur est l'une des plus faibles des régions de France métropolitaine, expliquent les auteurs de l'étude. Seuls les étudiants corses et franciliens sont moins autonomes (respectivement 32 % et 34 %). Ces écarts régionaux reflètent ceux de l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes de façon générale. Seulement 43% des 16 à 29 ans de la région vivent dans leur propre logement contre 47% en France métropolitaine. Cette proportion régionale est comparable à l'Île-de-France (43%) et la Corse (42%), régions ayant également un marché immobilier aux prix élevés.

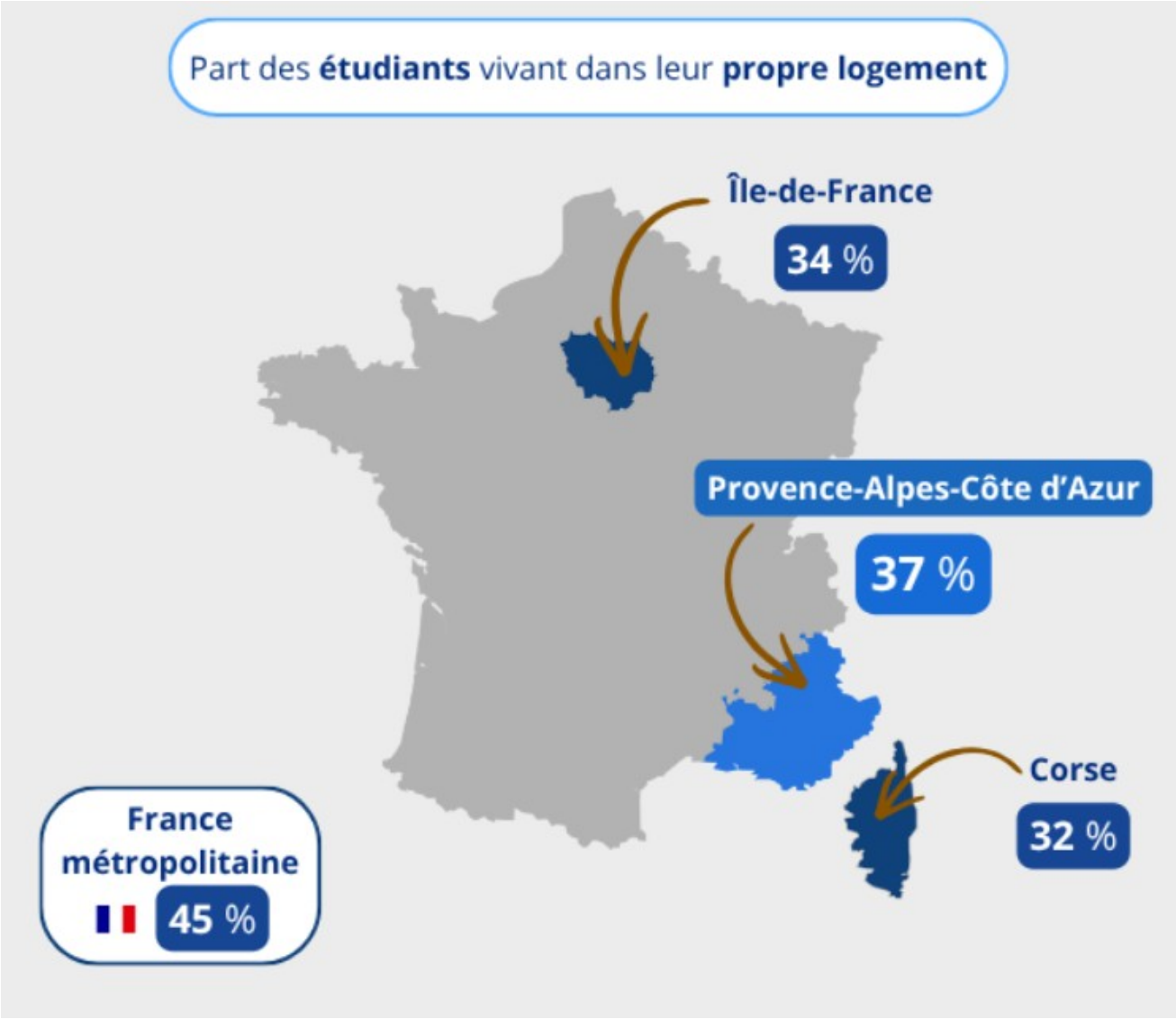
Les étudiantes plus autonomes que les étudiants

« L'accès à l'autonomie résidentielle progresse avec l'âge et diffère selon le sexe, poursuivent Felip Assael et Sébastien Novella. Si, dans la région, seulement 21% des jeunes étudiants de 16 à 19 ans vivent dans leur propre logement, cette proportion passe à 43% entre 20 et 24 ans et à 69% entre 25 et 29ans. Les étudiantes vivent davantage que les étudiants dans leur propre logement : 40% contre 34%. L'écart est encore plus marqué entre 25 et 29 ans (74% contre 64%) et s'explique par une vie en couple plus fréquente pour les étudiantes à ces âges (34% contre 22% pour leurs homologues masculins). L'autonomie résidentielle des étudiants est plus forte au sein des intercommunalités abritant des pôles d'enseignement supérieur, qui attirent donc des étudiants originaires d'autres territoires. Afin de faciliter leur accès à un logement, la caisse d'allocation familiale verse une aide au logement à 54 000 foyers

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

allocataires étudiants et 10 000 foyers d'apprentis de la région en décembre 2022. Le montant mensuel moyen de l'aide est de 186€. Neuf fois sur dix (87 %), il s'agit d'une allocation de logement social (ALS), versée pour les locataires de logements non conventionnés non éligibles à l'aide personnalisée au logement (APL) ou à l'allocation de logement familial (ALF). »



Crédit : Insee Paca/DR

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

L’économie régionale ralentit, mais résiste mieux que celle de l’Hexagone



L’Insee Paca vient de publier la synthèse annuelle économique régionale 2025. Réalisée par Julie Argouarc’h et Corinne Roche, cette étude constate notamment que dans la région, l’activité économique décélère, tout en demeurant supérieure au niveau national. La croissance de l’emploi ralentit également et le taux de chômage remonte à 8,4 % fin 2025 après le point bas de 2024. Dans ce contexte, les zones d’emploi de Vaucluse affichent les plus mauvais taux de la région. Toutefois, au niveau régional les dépôts de bilan d’entreprises diminuent après trois années de forte hausse et l’encours de crédits bancaires repart à la hausse.

« En 2025, l’économie française, malgré les incertitudes politiques, profite de la reprise européenne, expliquent Julie Argouarc’h et Corinne Roche dans la synthèse annuelle économique régionale 2025 que vient de publier l’Insee Paca. La croissance a atteint +0,9% en 2025, soit quasiment autant qu’en 2024 (+1,1%). La croissance est notamment soutenue par la demande publique. L’investissement des entreprises et des ménages se redresse à la faveur des baisses de taux d’intérêt. Le climat des affaires reste sous sa moyenne de longue période alors que le climat de l’emploi continue de se dégrader légèrement et le taux de chômage augmente. Du côté des ménages, le pessimisme perdure. »

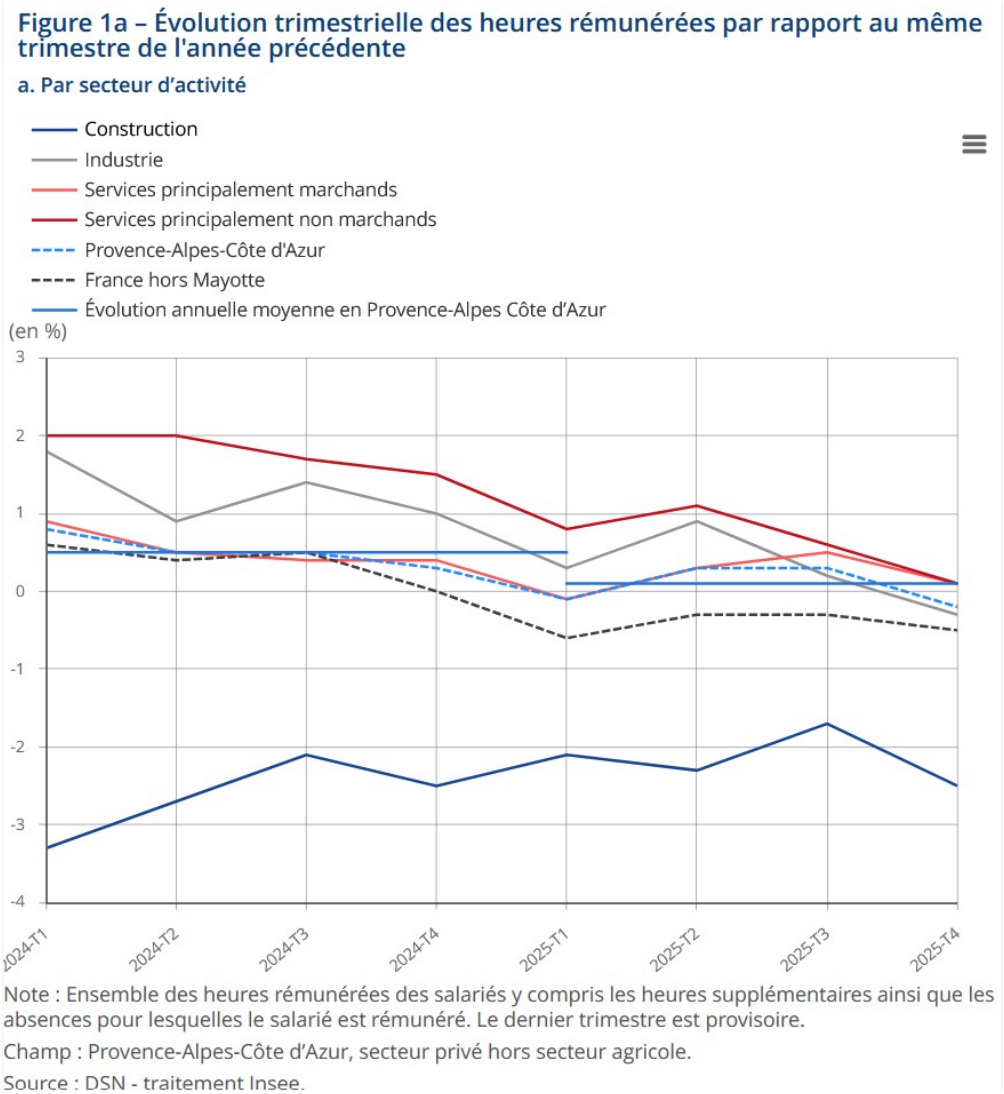
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

> « Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue en 2025 comme la seule région de France métropolitaine où le volume d'heures rémunérées du secteur privé croît encore. »

« Dans ce contexte, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'activité économique dans le secteur privé mesurée par les heures rémunérées s'est stabilisée à +0,1% en 2025, après une hausse de 0,5 % en 2024, poursuivent les auteures de cette étude baptisée 'Une économie régionale résiliente : croissance économique stabilisée, emploi en légère hausse'. Malgré un ralentissement généralisé depuis trois ans, Provence-Alpes-Côte d'Azur se distingue en 2025 comme la seule région de France métropolitaine où le volume d'heures rémunérées du secteur privé croît encore légèrement sur un an. En effet, sur l'ensemble de la France (hors Mayotte), il marque le pas (-0,4% en 2025). Cette dynamique régionale était déjà plus soutenue qu'au niveau national en 2024 (+0,5 % contre +0,3%). »
A noter que fin 2025, c'est en Vaucluse (-0,8%) et dans les Alpes-de-Haute-Provence (-0,9%) que l'on enregistre les plus fortes baisses trimestrielles des heures rémunérées.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Tous les secteurs sont concernés par la décélération

« La décélération de l'activité en Provence-Alpes-Côte d'Azur concerne tous les secteurs, constatent les travaux de Julie Argouarc'h et Corinne Roche. Le fléchissement est particulièrement marqué dans le secteur industriel : +0,3% en 2025 après +1,3%. Notamment, la croissance dans la fabrication de matériels de transport qui portait jusqu'à présent ce secteur ralentit fortement (+1,2% après +3,6%). La cokéfaction-raffinage se retourne, passant d'une hausse de 4,1 % à une baisse de 2,8 %. Au niveau national, la baisse de l'activité du secteur industriel mesurée par les heures rémunérées se poursuit : -0,5% en 2025, après -0,2% en 2024.

Dans le tertiaire marchand, l'activité ralentit, à +0,2% en 2025, après +0,5% en 2024. Sa croissance est soutenue par le transport-entreposage qui repart à la hausse (+0,8% en 2025 après 0,0%) et par l'hébergement-restauration (+2,5% après +1,9%). Les activités immobilières sont toujours en retrait (-2,1%, après -3,2%). Dans l'information et communication et les autres activités de services (activités

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

artistiques, associatives, loisirs, ménages, activités extra-territoriales…), la tendance s'inverse (respectivement -1,2%, après +1,9% et -1,3%, après +2,5%). »

« La construction reste en difficulté en 2025. »

« Au niveau national, le tertiaire marchand recule en 2025 (-0,4% après +0,7% en 2024). L'activité du tertiaire non marchand privé reste dynamique en 2025, avec une progression de 0,7% dans la région, mais elle est également en retrait par rapport à 2024 (+1,8%). Cette dynamique est similaire à celle observée au niveau national (+0,5% en 2025 après +1,6% en 2024). La construction reste en difficulté en 2025, poursuivant la tendance négative engagée en 2023, tant en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'au niveau national. Dans la région, les heures rémunérées du secteur reculent de 2,1%, après -2,7% en 2024. En France (hors Mayotte), la baisse dans ce secteur ralentit également : -1,7% après -2,6% en 2024. »

Logements et locaux non résidentiels autorisés et logements commencés

Territoire	Logements autorisés		Logements commencés		Locaux non résidentiels autorisés	
	Nombre de logements en 2025	Évolution 2024-2025 (en %)	Nombre de logements en 2025	Évolution 2024-2025 (en %)	Surfaces autorisées en 2025	Évolution 2024-2025 (en %)
Alpes-de-Haute-Provence	1 200	50,0	700	16,0	85 200	30,1
Hautes-Alpes	1 200	-7,7	1 000	-9,0	78 600	-52,5
Alpes-Maritimes	4 400	-15,4	4 400	18,0	247 100	61,3
Bouches-du-Rhône	11 000	10,0	8 300	7,0	1 455 400	-25,5
Var	6 200	-1,6	4 700	17,0	360 800	-9,3
Vaucluse	3 800	72,7	2 100	-8,0	302 700	-69,5
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**27 900**	**8,1**	**21 200**	**9,8**	**2 529 800**	**-26,3**
France	**380 800**	**15,6**	**279 700**	**7,1**	**37 745 100**	**-19,5**

Source : SDES, Sitadel.

Entreprises : rythme soutenu pour les créations et défaillances en baisse

Malgré la quasi-stagnation des heures rémunérées, le dynamisme entrepreneurial se poursuit. Après une hausse en 2024 (+2,9%), les créations d'entreprises poursuivent leur progression en 2025, à un rythme plus soutenu (+6,0%). La croissance est supérieure à celle de la France (+4,9%). Cela représente 112 600 entreprises nouvellement créées en Provence-Alpes-Côte d'Azur dans l'ensemble des secteurs marchands non agricoles. Les évolutions par secteur sont très variables. Les hausses s'échelonnent de 0,7% dans l'industrie à 8,8% dans le secteur des services aux entreprises. Ce dernier secteur concentre 37% des créations d'entreprises. Les micro-entrepreneurs dominent ces immatriculations et représentent deux-tiers des créations dans la région. Le nombre de nouveaux micro-entrepreneurs croît de 7,8% sur un an, un peu plus qu'au niveau national (+5,9%).Les créations de sociétés pèsent quant à elles pour un quart dans les créations d'entreprises. Leur croissance est comparable à celle du niveau national

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

(respectivement +5,6% et +5,9% sur un an). Le nombre de créations est de 29% supérieur à son niveau d'avant crise sanitaire. À l'inverse, les créations d'entreprises individuelles (hors micro-entrepreneurs), moins nombreuses (moins d'une création sur dix), poursuivent leur recul, avec une évolution de -5,9% en 2025 après -4,7% en 2024. La baisse est plus marquée qu'au niveau national (-4,1%). »

Les défaillances baissent après trois années de forte hausse

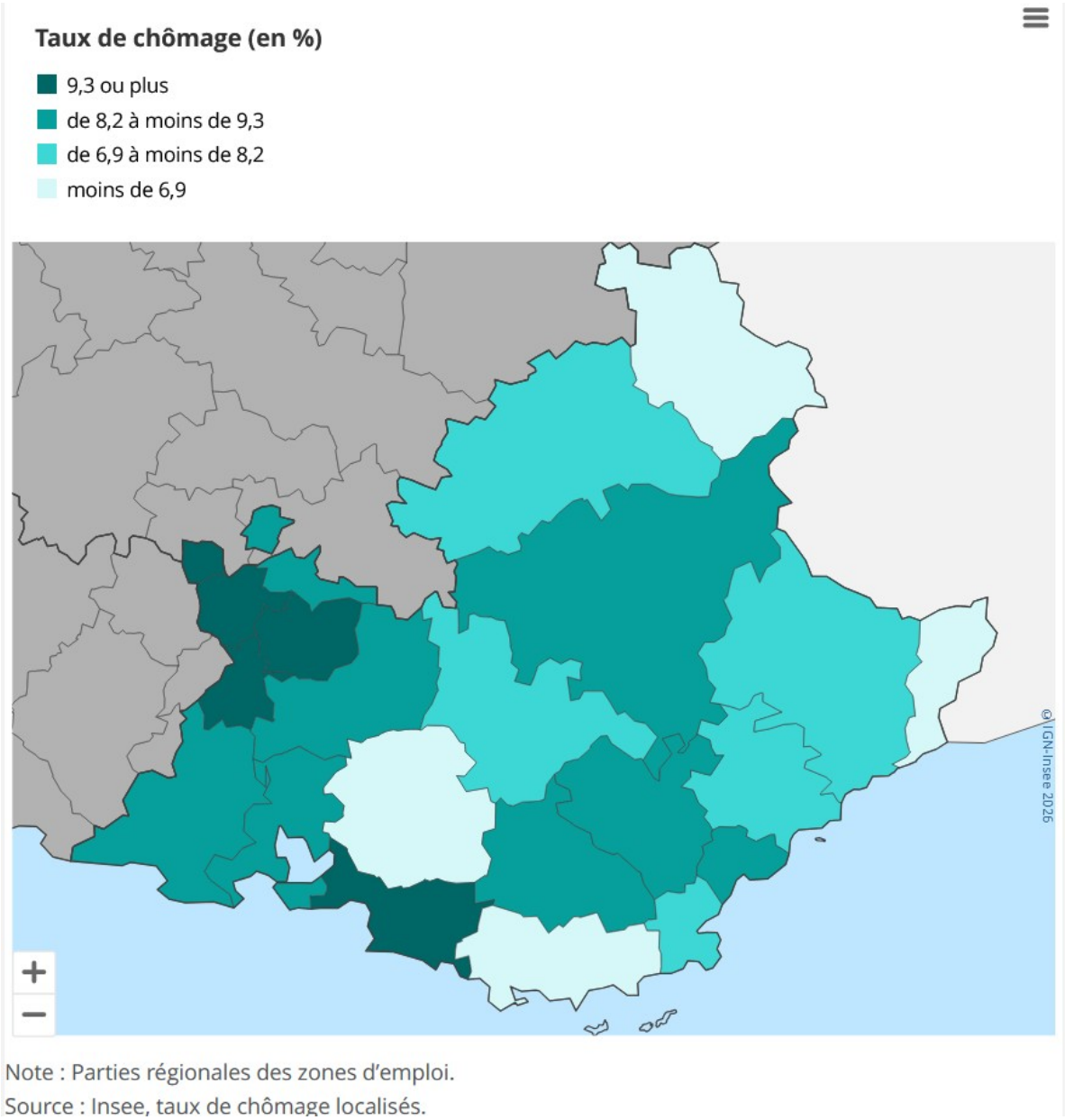
Côté défaillance, entre janvier et décembre 2025, 6 400 entreprises de la région ont fait l'objet d'une liquidation financière judiciaire. « Le nombre de défaillances en région repart à la baisse (-6,0% par rapport à 2024) après trois années de forte hausse. Au niveau national, la croissance des défaillances ralentit fortement (+3,5% après +17,7%). En Provence-Alpes-Côte d'Azur, leur nombre avait plus que doublé entre 2021 et 2024, 2021 étant un point bas en lien avec les mesures de soutien lors de la crise Covid. Malgré la baisse, le niveau des défaillances se maintient au-dessus de celui d'avant la crise sanitaire (+22% par rapport à 2019). La baisse des défaillances est visible dans la majorité des secteurs, à l'exception de l'agriculture, sylviculture et pêche (+3,6%), du transport-entreposage (+4,7%) et des secteurs de l'enseignement, santé, action sociale et services aux ménages (+14,0%). La construction connaît la plus forte baisse des défaillances (-14,3%) après trois années de forte hausse. Le niveau des défaillances reste 18 % au-dessus de celui pré-covid. Ce secteur compte pour un peu plus d'une défaillance sur cinq dans la région. Le nombre de défaillances dans le commerce diminue à peu près au même rythme qu'au niveau régional (-6,5% après +15,8% en 2024), ce secteur pèse pour un cinquième du total des défaillances. Les secteurs des services aux entreprises ainsi que de l'hébergement-restauration connaissent une baisse du même ordre (respectivement -6,2% après +18,6% en 2024 et -6,6% après +17,3%). »

Chômage : le Vaucluse reste le mauvais élève

Côté emploi, le taux de chômage régional augmente en 2025 après quatre années de baisses dues à la progression continue de l'emploi suite à la crise sanitaire. Fin 2025, le taux de chômage s'établit à 8,4% de la population active, soit une hausse de 0,7point de pourcentage par rapport à fin 2024.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Note : Parties régionales des zones d'emploi.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

L'écart avec le taux de chômage en France a été divisé par deux entre fin 2019 et fin 2025 : en France, le taux de chômage s'élève à 7,9% fin 2025 (+0,6 point sur un an). Le taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur reste toutefois le troisième plus élevé des régions de France métropolitaine fin 2025, après les Hauts-de-France (9,5 %) et l'Occitanie (9,4 %). La hausse du taux de chômage en 2025 s'observe dans toutes les zones d'emploi de la région. Elle est la plus forte dans celle de Carpentras (+1,0 point fin 2025 sur un an) et dans la partie régionale de celle d'Avignon (+1,1 point) où les taux de chômage sont par ailleurs les plus élevés de la région (respectivement 10,4 % et 11,6%). Le taux de chômage demeure le plus faible dans la zone d'emploi de Briançon (5,6%), malgré une hausse de 0,7 point sur un an.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Dans le détail (voir tableau ci-dessous), les zones d'emploi de Vaucluse 'trustent' le podium des mauvais élèves de la région en matière de taux de chômage. Avignon (11,60%), Bollène-Pierrelatte (10,40%) et Carpentras (10,40%) figurent aux trois premières places, juste devant Arles (9,10%). Derrière ce n'est guère plus brillant pour les bassins d'emploi d'Orange (9,30%), Cavaillon, (8,90%) et Valréas (8,60%) qui se situent tous au-dessus de la moyenne régionale…

Taux de chômage par zone d'emploi fin 2025

Zone d'emploi	Taux de chômage
Arles	9,10%
Avignon	11,60%
Bollène-Pierrelatte	10,40%
Valréas	8,60%
Aix-en-Provence	6,30%
Briançon	5,60%
Brignoles	8,90%
Cannes	7,50%
Carpentras	10,40%
Cavaillon	8,90%
Digne-les-Bains	8,20%
Draguignan	8,60%
Fréjus	9,00%
Gap	6,90%
Manosque	8,10%
Marseille	10,00%
Martigues-Salon	8,80%
Menton	6,00%
Nice	7,30%
Orange	9,30%
Sainte-Maxime	8,10%
Toulon	6,80%

Source : Insee, taux de chômage localisés.

L'emploi salarié progresse très lentement

« La faible dynamique de l'emploi suit celle de l'activité, constate par ailleurs la synthèse de l'Insee Paca. Fin 2025, 2 031 800 salariés travaillent en Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit une hausse de 3 900 emplois en un an. La croissance de l'emploi ralentit depuis le rebond post-Covid, passant de +3,9 % en 2021 à +0,2 % en 2025. Sur le seul quatrième trimestre 2025, l'emploi est même en repli (-0,2 % par rapport au troisième trimestre 2025). Le niveau de l'emploi reste 7 % supérieur à celui de fin 2019, pré-crise sanitaire (+4,9 % pour la France hors Mayotte). Le ralentissement s'observe seulement dans le secteur privé. Dans ce secteur qui concentre plus des trois quarts des emplois salariés régionaux, le volume d'emploi n'est que de 0,1% supérieur fin 2025 à ce qu'il était fin 2024, après +0,5% l'année précédente. La croissance est de 0,4% fin 2025 dans le secteur public, comme fin 2024. En France, l'emploi salarié

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

diminue sur un an (-0,2%, après +0,2% fin 2024). Dans le privé, il marque le pas (-0,3% fin 2025 après +0,1% fin 2024). Il est également moins dynamique dans le public (+0,2% fin 2025 après +0,4% fin 2024) par rapport à la région. »

Emploi salarié total en fin d'année par département et par grand secteur d'activité

Territoire	Emploi au 31/12/2025 (en milliers)	Evolution entre 2024 et 2025 (en %)						
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	*dont Intérim*	Tertiaire non marchand	Total
Alpes-de-Haute-Provence	57,2	-4,9	-1,4	-2,0	-0,7	*4,5*	-0,4	**-0,9**
Hautes-Alpes	53,4	-0,5	1,3	-0,8	1,5	*-4,6*	1,0	**1,1**
Alpes-Maritimes	439,0	1,2	0,5	-1,4	0,5	*3,5*	0,3	**0,3**
Bouches-du-Rhône	895,5	-1,1	-0,9	-0,6	0,5	*3,3*	0,8	**0,4**
Var	374,3	-0,2	1,7	-2,5	-0,1	*-9,5*	0,3	**0,1**
Vaucluse	212,4	-3,4	0,1	-2,9	-0,7	*-5,7*	-0,2	**-0,7**
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 031,8**	**-1,8**	**0,0**	**-1,4**	**0,3**	***0,6***	**0,5**	**0,2**

Note : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS en fin de trimestre.
Champ : Emploi salarié total.
Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'industrie se maintient

« Avec 172 400 salariés (hors intérim) fin 2025, soit 9% des salariés de la région, l'emploi dans l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur se maintient après huit années de hausses consécutives (+1,3% en 2024), avec un effectif comparable à celui d'il y a vingt ans. En France, l'industrie connaît une baisse des salariés de 0,5% fin 2025 après +0,4 % fin 2024. En 20 ans, l'emploi industriel a baissé de 13% en France. Les secteurs du tertiaire marchand représentent plus de la moitié de l'emploi salarié de la région. Fin 2025, en excluant l'intérim qui repart à la hausse (+0,6 %), l'emploi du tertiaire marchand progresse de 0,3%, après +0,7%. Cette croissance repose notamment sur l'hébergement-restauration (+2,2 %), les transports (+0,7%) et les services aux entreprises (+0,6%). À l'inverse, le recul important des services immobiliers (-1,6%) pèse sur l'évolution globale du secteur. »

L'apprentissage dans la tourmente

« Le tertiaire non marchand (privé et public) représente, quant à lui, un emploi salarié sur trois. Après une hausse de 0,8% fin 2024, sa progression ralentit en 2025, pour s'établir à 0,5%. Dans la construction, l'emploi salarié ne cesse de diminuer depuis 2022. Fin 2025, il baisse encore de 1,4 % après un recul de 2,2 % en 2024. En France, la diminution est similaire (-1,2% fin 2025 après -1,7% fin 2024). Enfin, l'emploi salarié dans l'agriculture, assez faible dans la région (1% de l'emploi salarié total), diminue de 1,8% cette année. »

« Traditionnel soutien de l'emploi depuis de la fin de la crise sanitaire, l'apprentissage est touché par la restriction des aides à l'embauche accordées aux entreprises. En 2025, pour la première fois depuis 2016, le nombre d'entrées en apprentissage diminue (-3,1% par rapport à 2024). Aussi, fin décembre 2025, le stock d'apprentis dans la région baisse de 1,9% par rapport à fin décembre 2024, après +4,7% un an plus tôt. Ce repli est le premier depuis les différentes réformes mises en œuvre par le Gouvernement à partir de 2019. Il est comparable à celui observé en France (-3,1%). »

Julie Argouarc'h et Corinne Roche de l'Insee Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Figure 3 – Évolution des différents types d'encours entre 2024 et 2025

(en %)

Types d'encours	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France métropolitaine hors Île-de-France	France métropolitaine
Créances commerciales	-10,4	-7,7	-1,9
Crédits à l'exportation	-5,1	-23,3	1,2
Crédits de trésorerie	-4,6	-5,1	-4,2
Crédits d'équipement	3,8	1,6	1,3
Crédits à l'habitat	3,1	1,4	1,3
Comptes ordinaires débiteurs	5,9	0,6	-1,8
Autres crédits et crédit-bail	0,1	-3,5	-5,5
Total	**2,6**	**0,8**	**0,3**

Source : Banque de France, centralisations financières territoriales des dépôts et crédits à fin décembre.

Les crédits bancaires augmentent à nouveau

« En 2025, l'encours total des crédits bancaires atteint 182 milliards d'euros en Provence-Alpes-Côte d'Azur, enregistrant une hausse de 2,6% par rapport à l'année précédente, indiquent Julie Argouarc'h et Corinne Roche dans leur synthèse. Cette hausse survient après un léger repli en 2024 de 0,7%, le premier depuis le début de la série il y a 15 ans. Le rebond est plus marqué que pour la France métropolitaine hors Île-de-France (+0,8%). »

« Le crédit à l'habitat des ménages constitue près des deux tiers de l'encours total. S'il pâtissait en 2024 d'un marché immobilier en berne, il repart à la hausse en 2025 (+3,1% en 2025, après -2,3% en 2024). Côté entreprises, l'encours de court terme diminue : les crédits de trésorerie qui avaient beaucoup augmenté pendant la crise Covid poursuivent leur baisse (-4,6% en 2025 après -5,5 % en 2024) tandis que les comptes débiteurs, dont les encours sont bien moindres, progressent (+5,9%, après +5,4% l'an dernier). Les crédits à l'équipement, encours de moyen terme qui représente plus d'un quart de l'encours total de la région, ralentissent par rapport à 2024 mais restent dynamiques (+3,8 % après +5,1%). Les crédits à l'exportation se replient (-5,1%) après quatre années de forte croissance (13,7% en 2024 et 22,8% en 2023). Enfin, les autres crédits et crédits-bail sont stables après une hausse notable en 2024 (+20,5%), alors que les créances commerciales poursuivent leur forte baisse (-10,4 % après -22,3%) ; ces deux types de crédit représentent moins de 0,5 % de l'encours total. Au total, les encours de crédits aux entreprises continuent de croître à un rythme un peu moins soutenu qu'en 2024 (+1,7% après +2,3%). »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

L.G.

Crit’Air 3 : en faisant la chasse aux voitures polluantes, n’a-t-on finalement pas fait la chasse aux pauvres ?



L’Insee Paca vient de publier une étude sur la part de voitures classées Crit’Air 3 ou plus dans les communes de la Région Sud. Il apparaît que ce sont les ménages les moins aisés ainsi que les habitants des communes rurales qui possèdent ce type de véhicule les plus polluants. Dans les grands centres urbains, où le niveau de vie permet de s’équiper en voitures propres, Avignon fait figure d’exception.

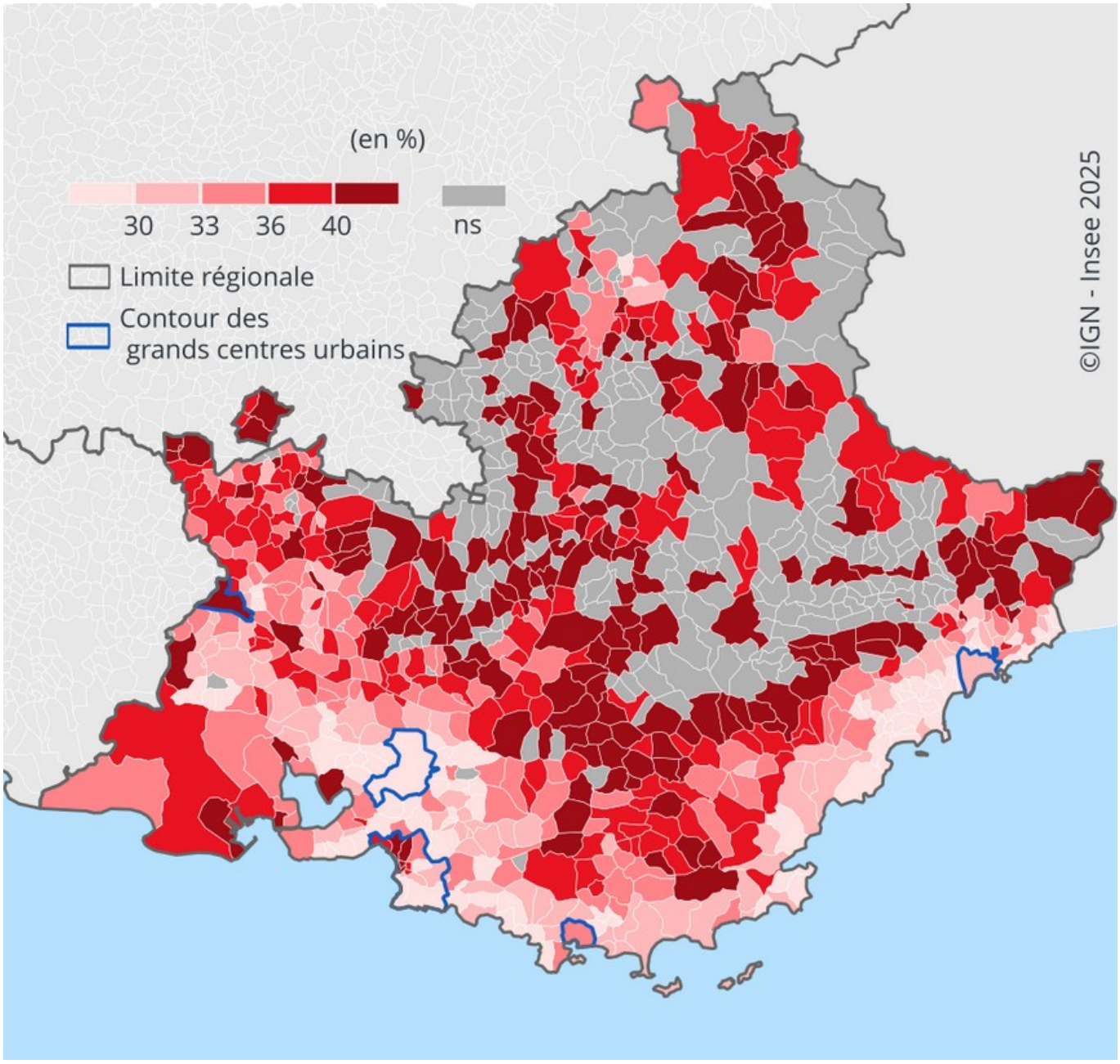
Plus de quatre ménages sur cinq détiennent au moins une voiture

« En 2022, 82% des ménages de Provence-Alpes-Côte d’Azur disposent d’au moins une voiture pour un usage non exclusivement professionnel, constatent Julie Argouarc’h et Anton Monsef les auteurs de l’étude de l’Insee (Institut national de la statistique et des études économiques) Paca intitulée ‘Les ménages les moins aisés détiennent deux fois plus souvent des voitures classées Crit’Air 3 ou plus que les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

plus aisés’. . Cette part est légèrement inférieure à celle observée en France de province (85%) mais supérieure à celle d’Île-de-France (65 %), où les transports en commun sont plus développés. Entre 1990 et 2022, la part de ménages équipés d’au moins une voiture a progressé de sept points, une évolution comparable à celle de la France de province. »



Part de voitures particulières classées selon le Crit’Air 3 ou plus selon la commune. Crédit Insee Oaca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

« Le taux d'équipement a diminué chez les plus jeunes, mais nettement augmenté pour les plus âgés, poursuivent les deux co-auteurs. Entre 1990 et 2022, dans les ménages comportant des personnes âgées de 20 à 29 ans, il a reculé de quatre points pour s'établir à 80%. À l'inverse, la proportion de ménages dont un membre est âgé de 75 à 79 ans et disposant d'au moins une voiture est passée de 49% à 82% sur la période. Leur possession est en particulier deux fois plus fréquente pour les femmes de 75 à 79 ans qu'il y a trente ans. La détention dépend également de la composition du ménage. Ainsi, les couples avec enfant(s) détiennent plus souvent au moins une voiture que les personnes seules (95% contre 67%). En 2022, les ménages possédant au moins une voiture en leur nom propre en détiennent en moyenne 1,5. Parmi ces ménages, 60% en ont seulement une, 33% en ont deux et les autres en ont trois ou plus. Cette moyenne régionale masque des disparités territoriales. Ainsi, dans les grands centres urbains, elle est légèrement plus basse (1,4), en lien avec une offre de transports collectifs plus dense et plus régulière. En revanche, elle atteint 1,7 voiture par ménage dans les ceintures urbaines. Dans ces espaces, les déplacements domicile-travail sont fréquemment plus longs et les couples, avec ou sans enfant, sont proportionnellement plus nombreux. »

Part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus dans les 15 plus grandes communes de Vaucluse

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Valréas	45%
Apt	44%
Avignon	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Carpentras	41%
Le Pontet	39%
Orange	39%
Sorgues	39%
Monteux	36%
L'Isle-sur-la-Sorgue	34%
Pertuis	34%
Pernes-les-Fontaines	33%
Vedène	31%
Morières-lès-Avignon	30%

Source Insee

Moins de diesel, davantage d'essence : paradoxe en Paca

Dans le même temps, l'étude l'Insee observe que les ménages de la région possèdent moins souvent une voiture équipée d'une motorisation diesel qu'en France (50 % contre 54 %). À l'inverse, la part des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

voitures roulant à l'essence est plus élevée (45 % contre 41 %). Les voitures restantes se répartissent entre les motorisations hybrides (rechargeables ou non, 3 %), électriques (1 %), GPL ou encore superéthanol.

(DATA) Les riches de la zone d'emploi d'Avignon sont-ils résidents fiscaux dans le Vaucluse ?

« Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel. »

Julie Argouarc'h et Anton Monsef de l'Insee

« Les différences sont marquées selon le niveau de vie des ménages, complètent Julie Argouarc'h et Anton Monsef. Les ménages les moins aisés possèdent plus souvent des voitures diesel : 59% de leurs voitures utilisent ce type de motorisation, contre 43 % pour les ménages les plus aisés. Inversement, les ménages les plus aisés détiennent plus fréquemment des voitures récentes et moins polluantes : 8% de leurs voitures fonctionnent avec des motorisations hors essence et diesel thermiques, contre 3% pour les voitures des moins aisés. Dans les communes rurales, le diesel domine (56%). En revanche, dans les grands centres urbains les voitures essence sont légèrement plus nombreuses que les voitures diesel (50% du parc contre 45%). »

https://www.youtube.com/watch?v=RBBEwP4O9t0

Plus on est riche, plus on est propre !

« En 2022 dans la région, l'âge médian des voitures détenues par des particuliers est de 9 ans. L'ancienneté du parc varie fortement selon le niveau de vie. Ainsi, l'âge médian des véhicules atteint 12 ans pour les ménages les moins aisés, contre7 ans pour les plus aisés. »

Au-delà du revenu, le lieu de résidence a aussi un rôle sur l'ancienneté des véhicules. Les ménages vivant dans les grands centres urbains, les petites villes et les ceintures urbaines possèdent les véhicules les plus récents (entre 31% et 34% du parc y a 5 ans ou moins). Plus les ménages sont éloignés des grands centres urbains, plus la part des voitures de 20 ans ou plus augmente, quel que soit le niveau de revenu de leurs détenteurs. De 8% dans les grands centres urbains, cette part atteint 12% dans le rural à habitat dispersé et 16% dans le rural à habitat très dispersé, témoignant d'un moindre renouvellement du parc dans les espaces ruraux. »

Davantage de kilomètres pour les véhicules diesel

Selon l'Insee Paca, la distance médiane parcourue par un véhicule s'élève à 9 000 km par an. Les véhicules diesel roulent davantage, avec une distance médiane annuelle de 10 700km, soit 46% de plus que pour un véhicule essence. La distance médiane parcourue par les voitures est plus faible dans les

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

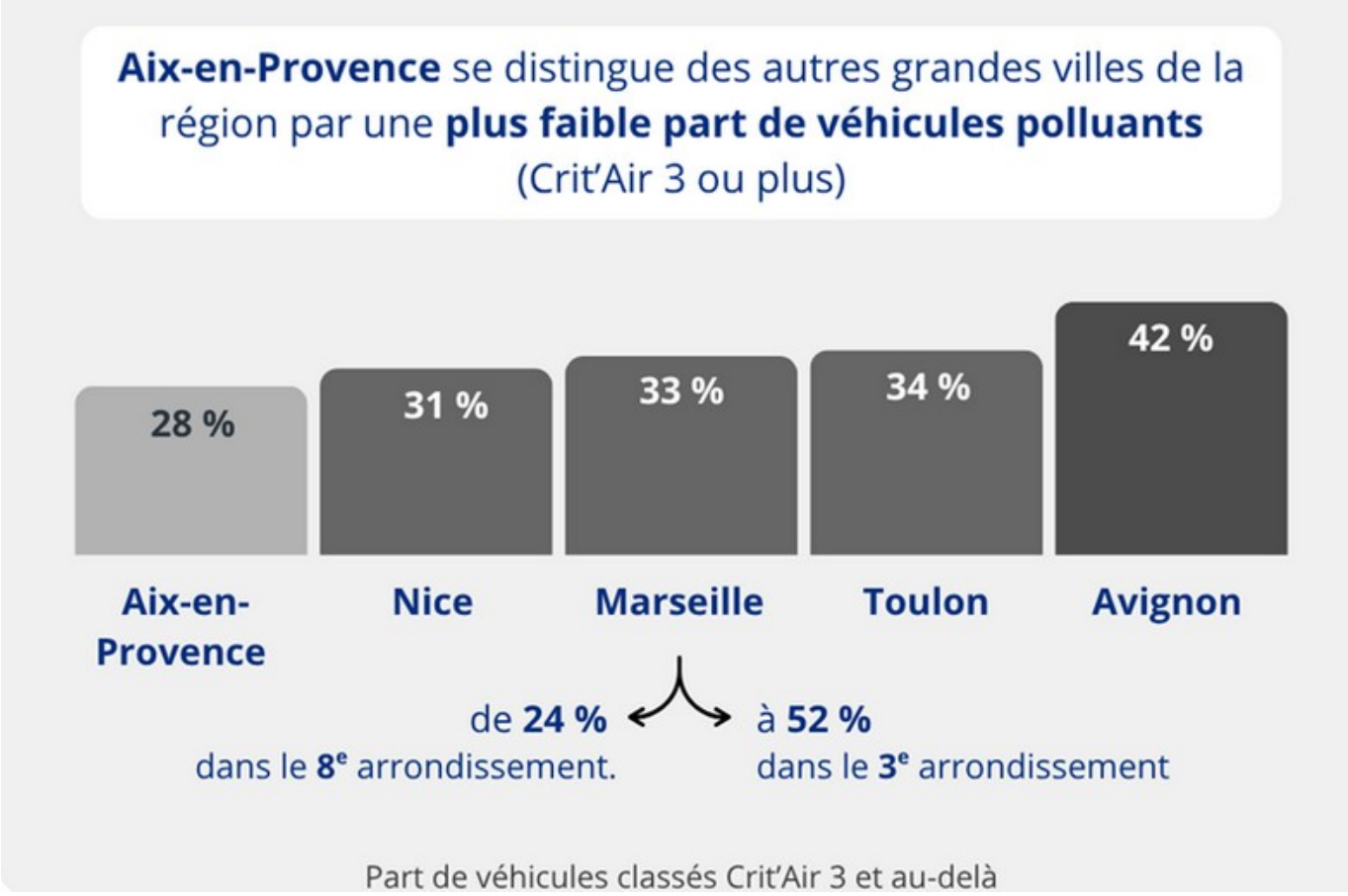
Ecrit par le 31 octobre 2026

espaces urbains (8 700km par an), et particulièrement dans les grands centres urbains (8 100km).
À l'inverse, elle est plus élevée dans les espaces ruraux (supérieure à 10 000km), en partie en raison de déplacements domicile-travail plus longs et plus fréquemment effectués en voiture.

Crit'Air 3 : la chasse aux pauvres ?

« La vignette Crit'Air, définie par l'année de mise en circulation du véhicule et sa motorisation, constitue un outil au service des collectivités locales qui engagent des mesures volontaristes afin d'améliorer la qualité de l'air. Plus la vignette Crit'Air est élevée, plus le véhicule est polluant. Cette vignette est notamment obligatoire lors des épisodes de pollution, lorsque les préfectures instaurent une circulation différenciée. Les véhicules les plus polluants (Crit'Air 3 et au-delà) peuvent alors être interdits de circulation », rappellent Julie Argouarc'h et Anton Monsef.

Dans la région, au 1er janvier 2022, les véhicules les plus polluants représentent un tiers du parc des particuliers : 22% de véhicules sont Crit'Air 3 et 11% Crit'Air 4, 5 ou non classés. Le reste du parc se compose principalement de véhicules classés Crit'Air 1 (32%) ou Crit'Air 2 (34%). Les véhicules Crit'Air zéro, essentiellement électriques, représentent 1% du total. Cette répartition est proche de celle observée au niveau national. Les voitures les moins polluantes sont toutefois un peu plus présentes qu'en France de province.



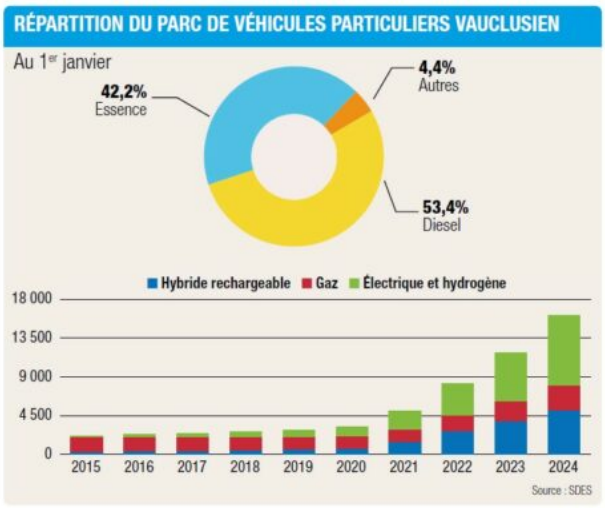
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

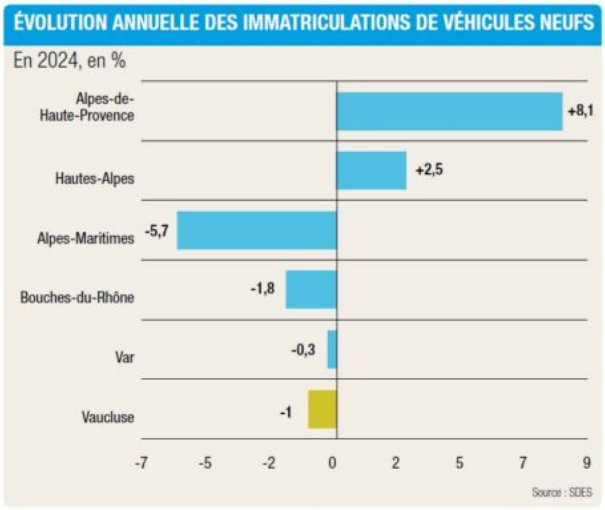
Ecrit par le 31 octobre 2026

Crédit : Insee Paca

> « Les ménages les moins aisés possèdent deux fois plus souvent des voitures classées Crit'Air 3 ou plus que les plus aisés. »

« Les plus aisés possèdent des voitures plus récentes et donc généralement moins polluantes. Ainsi, la part de voitures classées en Crit'Air 1 est deux fois plus élevée pour les plus aisés que pour les moins aisés (39% contre 20%), les ménages aux revenus moyens se situant entre les deux (31%). Inversement, la moitié des véhicules possédés par les ménages les moins aisés ont une vignette Crit'Air 3 ou supérieure, contre seulement un quart chez les ménages les plus aisés. La répartition des véhicules selon leur vignette Crit'Air révèle des contrastes marqués entre les territoires ruraux et les grands centres urbains. Ainsi, dans le rural à habitat dispersé et très dispersé, 4 voitures sur 10 sont classées Crit'Air 3 ou plus, contre 3 sur 10 dans les grands centres urbains et leurs ceintures urbaines. Les véhicules les plus polluants sont moins présents dans les communes littorales. »





Crédit : Echo du mardi/Le Vaucluse en chiffres 2026

« Les restrictions de circulation dues à la pollution sont plus susceptibles d'être mises en place dans les grands centres urbains de la région, notamment à Aix-en-Provence, Avignon, Marseille, Nice et Toulon. Dans la plupart des cas, les voitures classées Crit'Air 3 ou plus sont moins nombreuses en périphérie proche qu'au sein même des villes, à l'exception notable d'Aix-en-Provence. Parmi les grands centres urbains, Aix-en-Provence se distingue en effet par la plus faible part de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus (28% en 2022), en lien avec le niveau de revenu élevé de ses habitants. À l'inverse, à Avignon, où le niveau de vie médian est bas, cette part atteint 42%. À Marseille, 1 voiture sur 3 est concernée. La part de voitures classées Crit'Air 3 ou plus varie sensiblement selon les arrondissements en lien avec le niveau de vie de leurs habitants, allant de 1 voiture sur 4 dans le 8e arrondissement à 1 sur 2 dans le

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

3e arrondissement. »
Pour les autres grands bassins de vie de la région Sud cette répartition est de 31% à Nice et 33% à Toulon.

Les communes de Vaucluse ayant le moins de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus

Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Châteauneuf-de-Gadagne	26%
Jonquerettes	27%
Saint-Saturnin-lès-Avignon	28%
Morières-lès-Avignon	30%
Lagarde-Paréol	31%
Rasteau	31%
Saint-Didier	31%
Saumane-de-Vaucluse	31%
Vedène	31%
Venasque	31%
Althen-des-Paluds	32%
Crillon-le-Brave	32%
Lagnes	32%
Maubec	32%
Robion	32%
Les Taillades	32%
Le Barroux	33%
La Bastidonne	33%
Cabrières d'Avignon	33%
Camaret-sur-Aigues	33%
Castellet-en-Luberon	33%
Caumont-sur-Durance	33%
Gordes	33%
Lauris	33%
Pernes-les-Fontaines	33%
Puget	33%
La Roque-sur-Pernes	33%
Sainte-Cécile-les-Vignes	33%
Velleron	33%
Villedieu	33%

Source Insee

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Et le Vaucluse ?
Dans le département, c'est à Châteauneuf-de-Gadagne que l'on trouve la plus faible part de voitures classées Crit'Air 3 et au-delà. Suivent ensuite les communes de Jonquerettes (27%), Saint-Saturnin-lès-Avignon (28%) et Morières-lès-Avignon (30%), confirmant que c'est bien dans les zones les plus aisées, en périphérie des grandes zones urbaines, que l'on trouve le moins de ces véhicules polluants.
A l'inverse c'est à Viens (49%), Saint-Martin-de-Castillon (47%), Blauvac (46%) et Méthamis (45%) que l'on en concentre le plus. Là encore, confirmation que les zones rurales sont les plus concernées.
Pour les grandes villes, Valréas (45%), Apt (44%) et Avignon (42%) constitue le 'pauvre' trio de tête des mauvais élèves en matière de classement Crit'Air alors que les communes 'riches' périphériques de l'Isle-sur-la-Sorgue (34%), Pertuis (34%), Pernes-les-Fontaines (33%), Vedène (31%) et encore Morières sont des modèles du genre.
Le constat en matière de mobilité : la liberté de circulation semble de plus en plus réservée aux ménages les plus aisés. Et sous couvert de faire la chasse aux véhicules les plus polluants, ne serait-ce finalement pas les 'pauvres' que l'on empêche de se déplacer ?

Les communes de Vaucluse ayant le plus de véhicules classés Crit'Air 3 ou plus

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

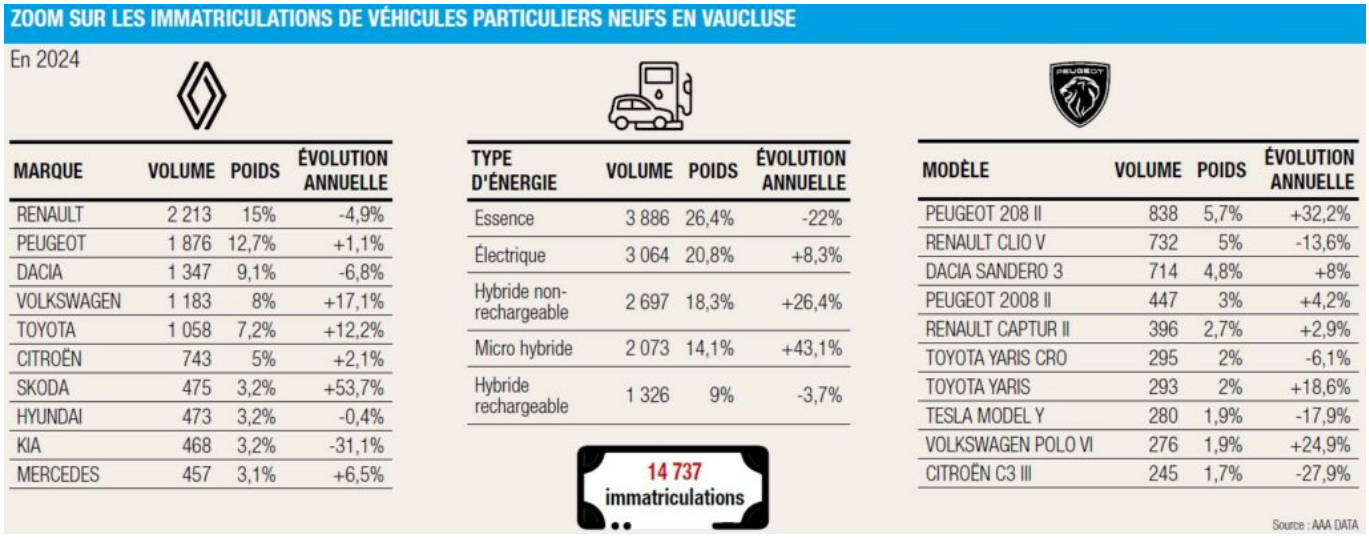
Communes	Part Crit'Air 3 ou plus
Viens	49%
Saint-Martin-de-Castillon	47%
Blauvac	46%
Méthamis	45%
Valréas	45%
Villes-sur-Auzon	45%
Apt	44%
Entrechaux	44%
Mormoiron	44%
Saint-Christol	44%
Rustrel	43%
Saignon	43%
Sault	43%
Avignon	42%
Beaumont-de-Pertuis	42%
Bollène	42%
Cavaillon	42%
Flassan	42%
Lamotte-du-Rhône	42%
Le Beaucet	41%
Carpentras	41%
Caseneuve	41%
Crestet	41%
Grambois	41%
Travaillan	41%
Bonnieux	40%
Lapalud	40%
Malaucène	40%
Peypin-d'Aigues	40%
Roaix	40%
Saint-Martin-de-la-Brasque	40%
Visan	40%

Source Insee

L.G.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



ZOOM SUR LES IMMATRICULATIONS DE VÉHICULES PARTICULIERS NEUFS EN VAUCLUSE

En 2024

MARQUE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
RENAULT	2 213	15%	-4,9%
PEUGEOT	1 876	12,7%	+1,1%
DACIA	1 347	9,1%	-6,8%
VOLKSWAGEN	1 183	8%	+17,1%
TOYOTA	1 058	7,2%	+12,2%
CITROËN	743	5%	+2,1%
SKODA	475	3,2%	+53,7%
HYUNDAI	473	3,2%	-0,4%
KIA	468	3,2%	-31,1%
MERCEDES	457	3,1%	+6,5%

TYPE D'ÉNERGIE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
Essence	3 886	26,4%	-22%
Électrique	3 064	20,8%	+8,3%
Hybride non-rechargeable	2 697	18,3%	+26,4%
Micro hybride	2 073	14,1%	+43,1%
Hybride rechargeable	1 326	9%	-3,7%

14 737 immatriculations

MODÈLE	VOLUME	POIDS	ÉVOLUTION ANNUELLE
PEUGEOT 208 II	838	5,7%	+32,2%
RENAULT CLIO V	732	5%	-13,6%
DACIA SANDERO 3	714	4,8%	+8%
PEUGEOT 2008 II	447	3%	+4,2%
RENAULT CAPTUR II	396	2,7%	+2,9%
TOYOTA YARIS CRO	295	2%	-6,1%
TOYOTA YARIS	293	2%	+18,6%
TESLA MODEL Y	280	1,9%	-17,9%
VOLKSWAGEN POLO VI	276	1,9%	+24,9%
CITROËN C3 III	245	1,7%	-27,9%

Source : AAA DATA

Immatriculations : de plus en plus d'habitants, de moins en moins de voitures

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le volume total des immatriculations de véhicules neufs était de 151 000 en 2016. Il s'établit en 2024 à 135 300 (et à 14 737 en Vaucluse, voir tableau ci-dessous : Crédit Echo du mardi. Vaucluse en chiffres 2026), soit une baisse de 11% malgré l'augmentation de la population.

Sur cette période, les immatriculations de voitures les moins polluantes gagnent du terrain, en partie grâce aux aides publiques lors de l'achat de véhicules électriques. La part des hybrides, rechargeables et non rechargeables, passe ainsi de 3% en 2016 à 30% en 2022 et 43% en 2024, tandis que celle des voitures électriques passe de 1 % en 2016 à 17% en 2022 et 21% en 2024. Au total, 64% des véhicules neufs sont désormais hybrides ou électriques, contre 4% en 2016.

Les ménages les plus aisés acquièrent plus souvent ce type de voitures. De ce fait, la composition du parc automobile de voitures particulières se transforme significativement sur cette période. La part des voitures diesel diminue depuis 2016, passant de 58% à 46% en 2024 (53,4% en Vaucluse).

À l'inverse, la part de voitures essence augmente mais dans des proportions moindres (passant de 41 % à 46 % sur cette période : 42,2% en Vaucluse). Les autres motorisations passent de 1% à 8% en 8 ans (4,4% en Vaucluse), portées par la forte croissance des immatriculations de voitures neuves hybrides, rechargeables et non rechargeables, ainsi que de voitures électriques.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

(Vidéo) Solde migratoire : le Vaucluse 2e département le plus attractif de la région Sud



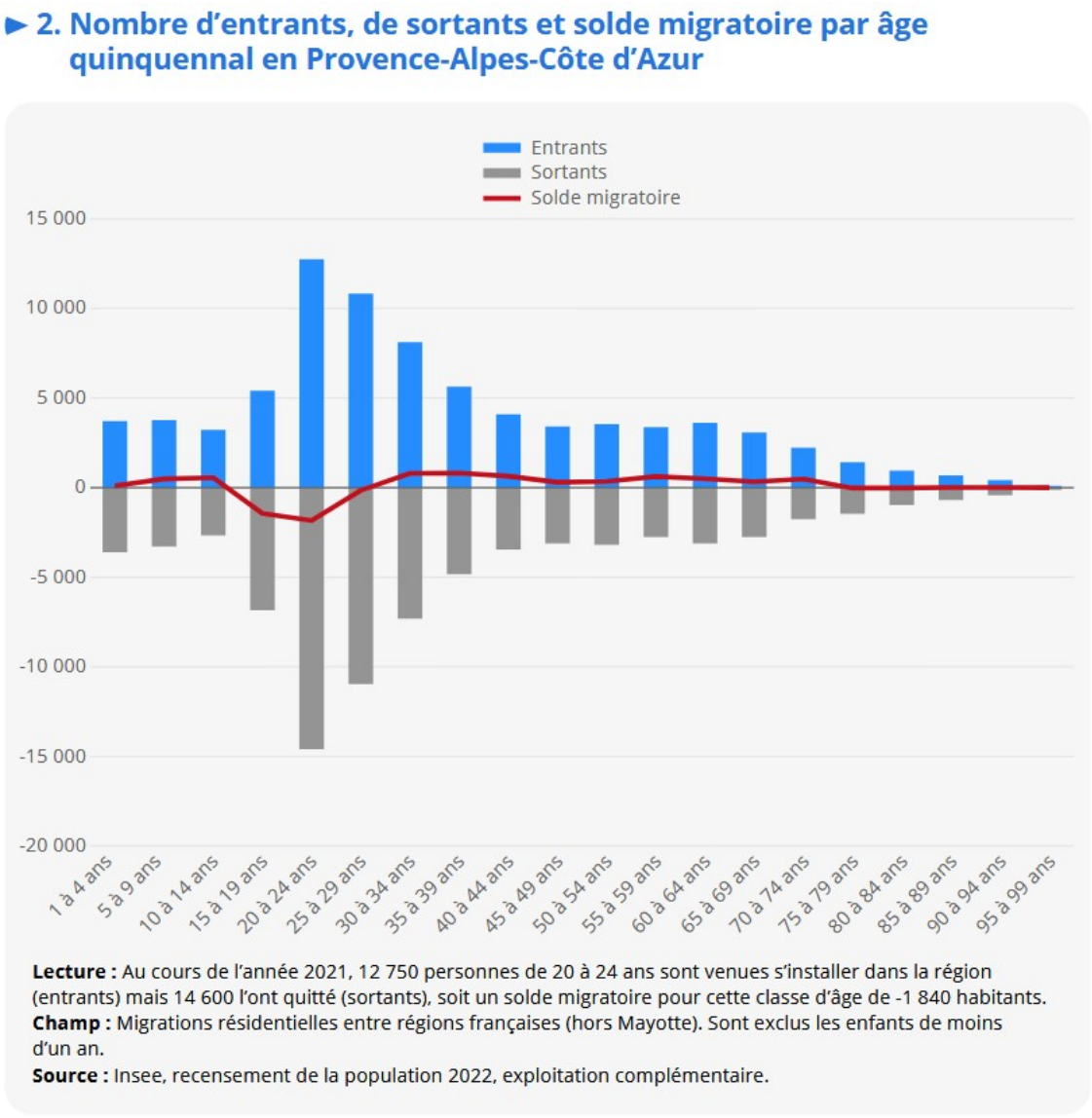
L'Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur vient de dévoiler une étude sur les soldes migratoires et l'attractivité résidentielle de la région Sud. Le Vaucluse y figure en deuxième position, derrière le Var, des départements les plus attractifs de Paca. Pour autant, dans ce département qui attire plutôt des habitants provenant des autres territoires régionaux que du reste de la France, cette attractivité est très différente selon que l'on soit actif, étudiant, retraité ou chômeurs.

« Au cours de l'année 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur a gagné 2 520 habitants au jeu des migrations avec les autres régions françaises, expliquent Alexandra Ferret et Olivier Sanzeri de l'Insee Paca dans leur étude intitulée 'Une faible attractivité résidentielle'. Ce solde migratoire positif résulte de 80 400 installations et 77 880 départs. Si la région fait partie de celles qui gagnent des habitants, elle ne figure pas parmi les plus attractives. La majorité des échanges se font avec les régions voisines vis-à-vis desquelles la région perd des habitants, et avec l'Île-de-France, principale région de provenance des

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

arrivants en Provence-Alpes-Côte d'Azur. »



Le Vaucluse attire surtout des 'Pacaiens'

Le Var est le département le plus attractif de la région, avec un solde de 4 250 habitants vis-à-vis des autres régions. A cela s'ajoute 3 780 personnes arrivants des autres départements de Paca. De quoi afficher un solde migratoire total de 8 020 habitants.

Derrière, c'est le Vaucluse qui présente le meilleur solde migratoire total (+1 160 habitants). C'est nettement mieux que les Alpes-de-Haute-Provence (+990), les Hautes-Alpes (+670) et surtout les Alpes-Maritimes (-980) ainsi que les Bouches-du-Rhône (-7 360).

Dans le détail, cette 'attractivité' est cependant bien plus disparate. Ainsi, si le Vaucluse est

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

particulièrement attirant pour les habitants des autres départements de la région Sud (+ 1 550), il l'est beaucoup moins pour les personnes originaires des autres régions de France (-380). Dans ce domaine de l'attractivité inter-régionale, le Vaucluse passe d'ailleurs pour la première fois d'un solde positif à un solde négatif par rapport aux chiffres de l'étude 2015 de l'Insee.

Soldes migratoires internes et externes à la région et solde total par département en 2021

Département	Solde migratoire interne	Solde migratoire externe	Solde migratoire total
Var	+3 780	+4 250	+8 020
Vaucluse	**+1 550**	**-380**	**+1160**
Alpes-de-Haute-Provence	+860	-130	+990
Hautes-Alpes	+660	+10	+670
Alpes-Maritimes	-1 570	+600	-980
Bouches-du-Rhône	-5 280	-2 080	-7 360

Source : Insee Paca

Paca : une région moins attractive que prévue ?

« La région est réputée pour son patrimoine naturel et son climat ensoleillé. Pourtant, elle est relativement peu attractive par rapport aux autres régions françaises, constate l'étude de l'Insee. En effet, elle est au 10e rang des régions en termes d'impact des migrations sur la population, derrière celles de la façade atlantique (jusqu'à +7,7 habitants pour 1 000 résidents en Bretagne), mais aussi derrière ses régions voisines ou des régions comme Bourgogne-Franche-Comté et Normandie. »

Les personnes qui viennent s'installer en Provence-Alpes-Côte d'Azur proviennent majoritairement d'Île-de-France (28%) ou des régions voisines – 19% d'Auvergne-Rhône-Alpes et 15% d'Occitanie- (c'est tout particulièrement le cas en Vaucluse avec ces deux dernières régions).

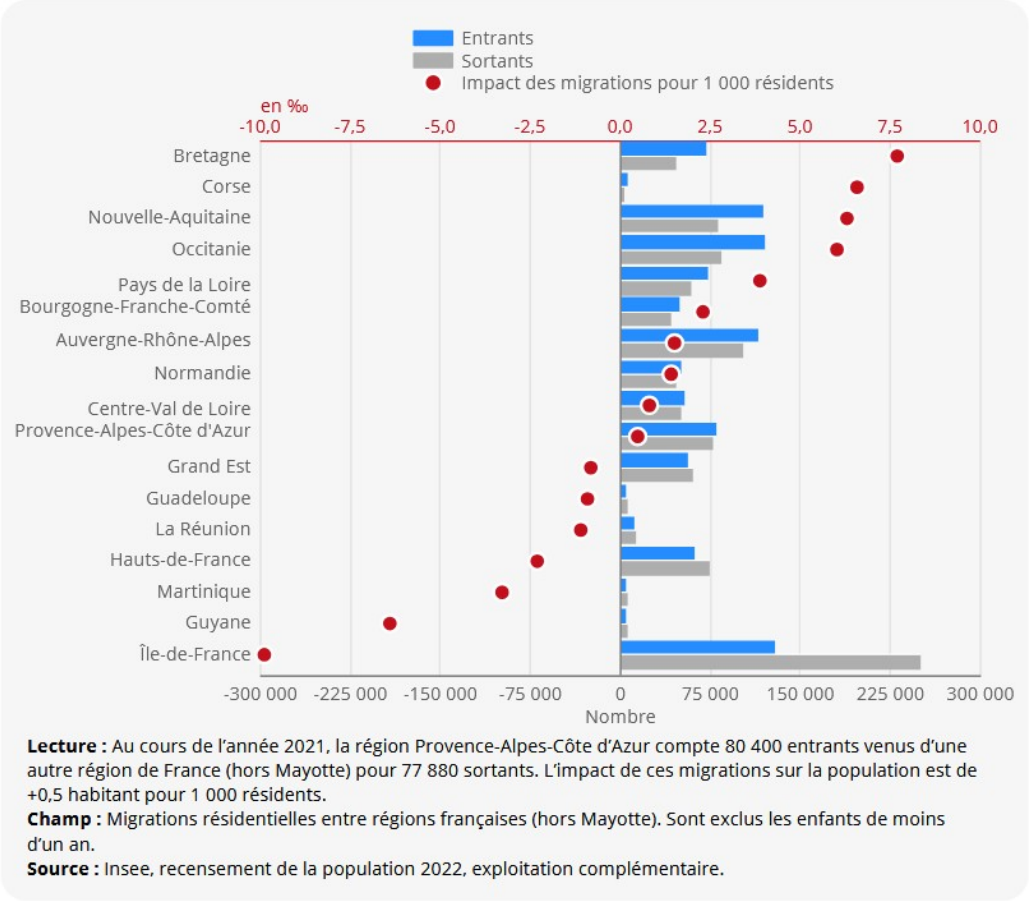
Celles qui la quittent pour une autre région française se dirigent majoritairement vers ces trois régions, mais plus fréquemment vers les régions voisines (24% en Occitanie, 21% en Auvergne-Rhône-Alpes, 16% en Île-de-France). La Nouvelle-Aquitaine attire de son côté près d'un sortant de la région sur dix (9%).

Au jeu de ces mobilités résidentielles, Provence-Alpes-Côte d'Azur perd de la population au profit de ses deux régions limitrophes et de la Nouvelle-Aquitaine. En 2021, elle perd jusqu'à 6 290 habitants au bénéfice de l'Occitanie. En revanche, elle en gagne par ces échanges avec l'Île-de-France (+10 420) et les Hauts-de- France (+2 400).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

► 1. Nombre d'entrants et de sortants par région et impact des migrations sur la population



Lecture : Au cours de l'année 2021, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur compte 80 400 entrants venus d'une autre région de France (hors Mayotte) pour 77 880 sortants. L'impact de ces migrations sur la population est de +0,5 habitant pour 1 000 résidents.
Champ : Migrations résidentielles entre régions françaises (hors Mayotte). Sont exclus les enfants de moins d'un an.
Source : Insee, recensement de la population 2022, exploitation complémentaire.

Un arrivant sur cinq arrive de l'étranger

Au cours de l'année 2021, 20 770 personnes en provenance de l'étranger se sont installées en Provence-Alpes-Côte d'Azur. C'est comparable au nombre d'entrants provenant d'Île-de-France sur cette période. Ces arrivées représentent une entrée sur cinq dans la région. Parmi ces personnes, toutes ne sont pas nées à l'étranger. Pour 29%, il s'agit de personnes nées en France qui y reviennent après l'avoir quittée. Les personnes arrivant d'un pays étranger sont moins souvent en emploi que les autres arrivants (34% le sont, contre 47% en moyenne pour les arrivants des autres régions françaises) et à l'inverse sont un peu plus souvent au chômage (14%, contre 11%). Parmi les actifs en emploi, plus d'un tiers sont des cadres (36%), légèrement plus que parmi les autres arrivants (33%). Ces arrivants sont plus souvent des jeunes de moins de 14 ans (16% contre 13%), des élèves et étudiants (14% contre 11%) ou encore des personnes en inactivité (14% contre 5%). Ils sont moins souvent retraités (7% contre 14%). Les pays de provenance sont variés : Italie (7%), puis, dans des proportions similaires (autour de 5% chacun), Maroc, Algérie, Espagne, Royaume-Uni, Belgique…

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839
Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Qui arrive et qui part en Vaucluse ?

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le déficit migratoire concerne principalement les jeunes. À l'inverse, la région attire des actifs en emploi, notamment des cadres. Bien que le solde migratoire soit également positif pour les retraités, la région est bien moins attractive que beaucoup d'autres pour cette catégorie de la population.

En 2021, la région affiche ainsi un solde de -1 820 élèves et étudiants (y compris stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus). Parmi les régions françaises, celles voisines de Provence-Alpes-Côte d'Azur ainsi que l'Île-de-France ont les gains d'élèves et d'étudiants les plus élevés. Les élèves et étudiants quittant la région se rendent le plus souvent dans les régions voisines (24% en Occitanie et 23% en Auvergne-Rhône-Alpes) et en Île-de-France (22%). Les élèves et étudiants sont la seule catégorie de la population pour laquelle la région enregistre un déficit migratoire vis-à-vis de l'Île-de-France.

Soldes migratoires interne, externe, total par statut d'activité en Vaucluse

	Solde migratoire interne	Solde migratoire externe	Solde migratoire total
Vaucluse	+1 550	-380	+1 160
Personnes de moins de 14 ans	+380	-250	+130
Élèves et étudiants*	-140	-640	-780
Actifs en emploi	+890	+250	+1 150
Chômeurs	+190	+30	+220
Retraités**	+140	+260	+390
Autres inactifs	+90	-50	+40

**ou stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus. **y compris préretraités. Source : Insee Paca*

Une tendance particulièrement marquée dans le Vaucluse où le département enregistre une baisse du solde migratoire de ses élèves et étudiants de (-780 jeunes), que ce soit en termes de soldes interne à la région (-140) ou solde externe (-640). C'est le plus mauvais résultat de la région avec le Var (-780). Ce fort déficit illustre l'offre limitée de formation supérieure dans ces territoires.

A l'inverse, notre département est particulièrement actif en matière d'attractivité des actifs en emplois (1 150 dont 900 venant de la région) ainsi que des chômeurs (220 dont 190 originaires de Paca).

Par ailleurs, le Vaucluse présente un solde tout juste équilibré (+130) pour les personnes de moins de 14 ans entre le solde interne (+380) et le solde externe (-250).

Enfin, concernant les retraités le département fait mieux que la moyenne régionale en accueillant près de 400 personnes (+140 en interne et +260 en externe) alors que les Bouches-du-Rhône (-1 940) et la Alpes-Maritimes (-180) sont en retraits, loin derrière le Var (+2 080 dont 1 330 en externe).

De la stabilité mais des changements par rapport à 2015

« Comparé à la situation six ans plus tôt, le solde migratoire de la région dans son ensemble est stable, concluent Alexandra Ferret et Olivier Sanzeri dans leur étude. En 2015, les principales régions d'échanges étaient les mêmes. Toutefois, l'attractivité s'est particulièrement renforcée vis-à-vis de l'Île-de-France, et détériorée vis-à-vis de l'Occitanie. Par rapport à 2015, l'attractivité de la région s'amenuise

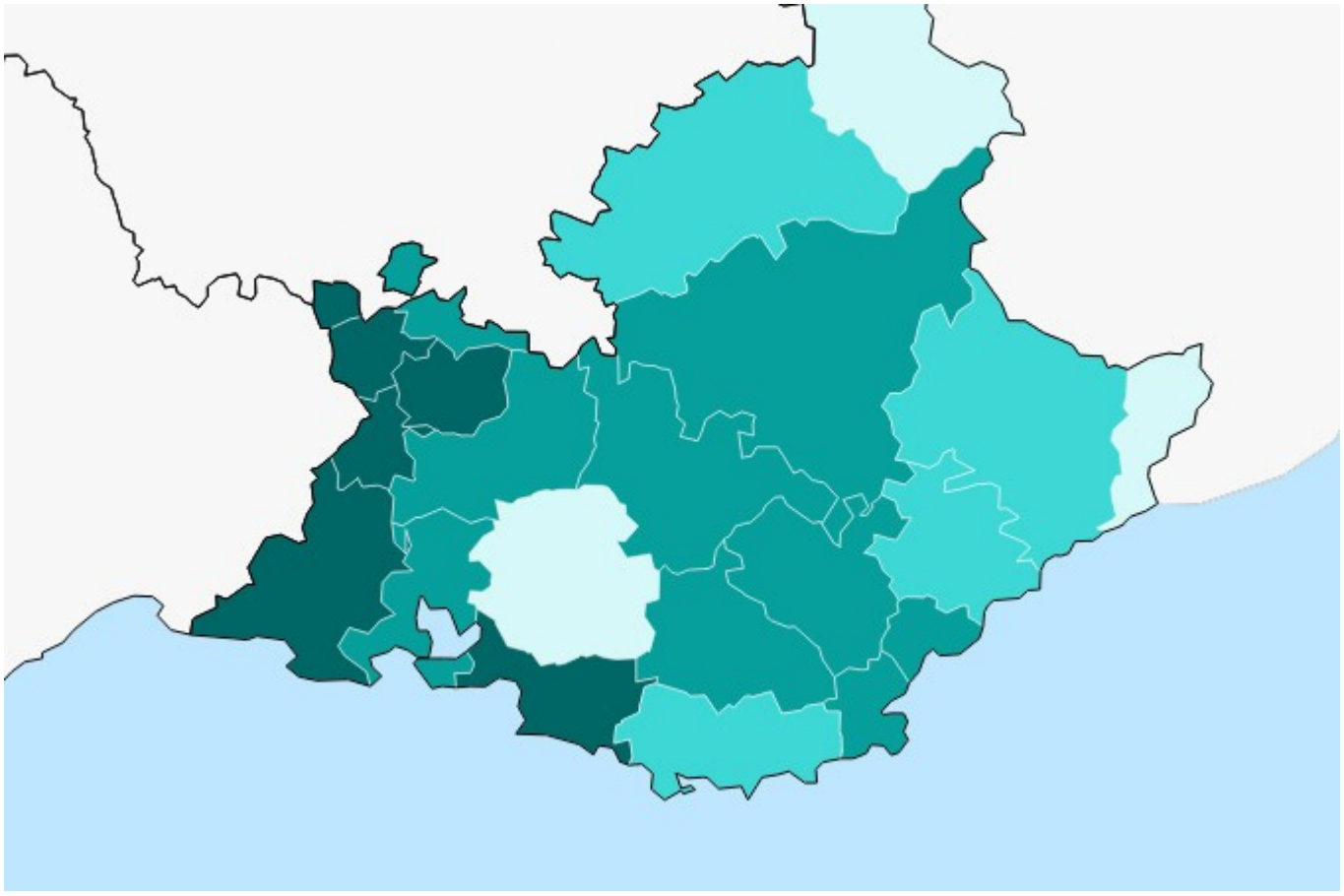
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

encore pour les retraités. En revanche, elle progresse pour les actifs en emploi, et en particulier pour les cadres (triplement de l'impact des migrations). Si elle perdait déjà des élèves et étudiants en 2015, le solde migratoire s'est détérioré pour cette sous-population. »

L.G.

Chômage : le Vaucluse cancre de l'emploi en Région Sud



Alors que près de 30 000 emplois sont à pouvoir dans le Vaucluse, trois zones d'emploi vauclusiennes affichent les pires taux de chômage de la région. Avignon, Bollène et Carpentras

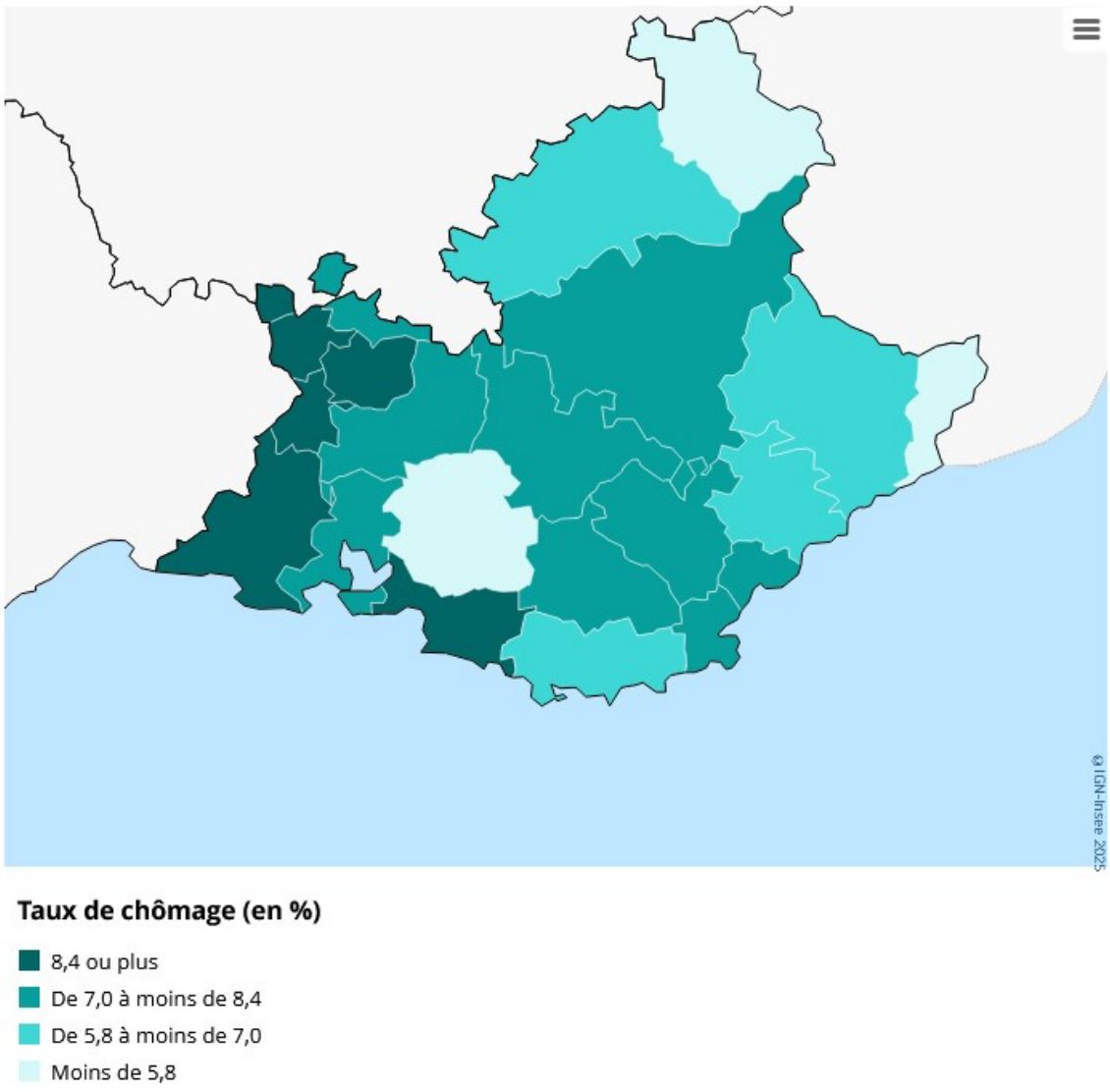
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

constitue ainsi le podium des mauvais élèves de l'emploi en Région Sud. Toujours selon le bilan économique 2024 que vient de dévoiler l'Insee Paca, les autres zones d'emploi du département ne font guère mieux puisque 5 territoires vauclusiens apparaissent dans le top 10 des zones d'emploi ayant le plus fort taux de chômage de Provence-Alpes-Côte d'Azur.

En 2024, le taux de chômage a baissé dans tous les départements de la Région Sud. C'est dans les Hautes-Alpes et les Alpes-Maritimes (respectivement 6,2% et 6,8% au dernier trimestre 2024) que ce taux est le plus faible. A l'inverse, le Vaucluse affiche toujours le niveau régional le plus élevé avec 9,5%.

Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024



Source : Insee-Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Dans le détail des territoires, trois zones d'emploi du département monopolisent le podium des mauvais élèves de l'emploi (voir tableau ci-dessous). En premier, la partie Paca du secteur d'Avignon (10,5%), devant Bollène (9,8%) et Carpentras (9,4%). Derrière ce 'triplé' dont on se serait bien passé Orange (9,4%) et Cavaillon (8,3%) apparaissent aussi dans le top 10. Seul Valréas se trouve dans la seconde moitié de ce classement des cancres de l'emploi.

Zone d'emploi	Taux de chômage
Avignon - partie Paca	10,5%
Bollène-Pierrelatte - partie Paca	9,8%
Carpentras	9,4%
Marseille	9,3%
Arles - partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,9%
Orange	8,9%
Fréjus	8,4%
Brignoles	8,3%
Cavaillon	8,3%
Martigues-Salon	8,3%
Draguignan	8,2%
Digne-les-Bains	7,9%
Manosque	7,9%
Valréas - partie Paca	7,8%
Sainte-Maxime	7,7%
Cannes	7%
Nice	6,7%
Gap	6,3%
Toulon	6,1%
Aix-en-Provence	5,8%
Menton	5,5%
Briançon	4,9%

Source : Insee Paca-Taux de chômage par zone d'emploi fin 2024

213 000 emplois en Vaucluse

Si le nombre d'emplois a augmenté de 0,4% en Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 2023 et 2024, il est resté stable en Vaucluse. Fin 2024, notre département totalisait 213 000 emplois sur les 2,02 millions que compte l'ensemble de la région. Cependant, sur 1 an ce chiffre a variablement évolué selon les secteurs (voir tableau ci-dessous) . Ainsi, sur cette période le secteur de la construction est celui qui a le plus souffert dans le département (-4,2%), devant celui de l'agriculture (-3,4%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Zonage	Emplois au 31/12/2024 (milliers)	Évolution entre 2023 et 2024 (en %)						
		Agriculture	Industrie	Construction	Tertiaire marchand	*dont Intérim*	Tertiaire non marchand	Total
Alpes-de-Haute-Provence	57,6	-9,5	0,9	-1,1	-1,6	*-3,4*	0,8	-0,7
Hautes-Alpes	52,5	6,4	2,0	-1,1	2,4	*11,7*	1,5	1,9
Alpes-Maritimes	437,8	-2,7	0,7	-2,4	0,4	*-6,9*	0,7	0,4
Bouches-du-Rhône	891,8	0,9	1,3	-1,7	0,8	*0,9*	0,7	0,7
Var	373,5	0,6	2,6	-2,9	-0,6	*-16,3*	0,7	0,0
Vaucluse	213,0	-3,4	1,3	-4,2	0,6	*7,5*	0,0	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 026,3	-1,2	1,4	-2,3	0,4	-2,2	0,6	0,4

Sources : Insee, Estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

A l'inverse, le secteur de l'industrie affiche une tendance positive (1,3% d'emplois supplémentaires en 1 an). Derrière, celui du tertiaire marchand présente aussi un bilan positif (+0,6% dont +7,5% pour l'intérim) alors le secteur du tertiaire non marchand est à l'équilibre.

Vaucluse, près de 30 000 emplois à pourvoir

L'économie régionale a ralenti en 2024

« En 2024, l'économie de Provence-Alpes-Côte d'Azur évolue dans un contexte national de ralentissement généralisé, et en suit les tendances même si elle résiste mieux, expliquent Corinne Roche et Léa Tholozan de l'Insee-Paca dans leur dernière analyse intitulée Bilan économique 2024 : un dynamisme en perte de vitesse. La croissance de l'activité économique régionale est de plus en plus faible, l'emploi suit la même trajectoire, les dépôts de bilan d'entreprises continuent d'augmenter et l'encours de crédits bancaires baisse pour la première fois depuis quinze ans. Toutefois, les créations d'entreprises sont reparties à la hausse, le taux de chômage est au plus bas et les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA) sont moins nombreux. Au niveau sectoriel, le bilan est contrasté. L'industrie poursuit sa progression et retrouve son niveau d'emploi d'il y a vingt ans. Le secteur tertiaire est porté par le tourisme qui continue de bénéficier d'une fréquentation en hausse, à rebours de la tendance nationale. À l'inverse, la construction traverse une crise persistante. Le marché du logement neuf souffre, les permis de construire et les mises en chantier sont au plus bas, mais des signes d'amélioration apparaissent en fin d'année. Dans l'agriculture, des conditions météorologiques défavorables ont affecté la production et les prix, notamment des fruits et légumes d'été. »

L.G.

RSA : Coup de frein du nombre d'allocataires en Vaucluse

Sur un an, le nombre de foyers allocataires du Revenu de solidarité active (RSA) recule à nouveau, mais moins fortement que lors des quatre années précédentes (-3% entre décembre 2023 et décembre 2024). À l'inverse, il repart à la hausse en France métropolitaine (+1%).

Fin décembre 2024, 137 000 foyers sont ainsi allocataires du RSA en Provence-Alpes-Côte d'Azur. En tenant compte des conjoints, enfants et autres personnes à charge au sein de ces foyers, ce sont 275 600 personnes qui bénéficient du RSA.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Le repli s'observe dans presque tous les départements de la région, plus particulièrement en Vaucluse (-14%), dans les Hautes-Alpes (-7%) et dans les Alpes-Maritimes (-6%). La baisse est proche de la moyenne régionale dans le Var. Les effectifs sont en revanche quasi stables dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Bouches-du-Rhône.
De son côté, le nombre de foyers allocataires de la Prime d'activité (PA) repart très légèrement à la hausse (+0,1%, après -1,5% en 2023) et atteint 379 200 foyers en fin d'année 2024, soit 718 600 personnes couvertes par le dispositif. En dehors d'une baisse en 2023, le nombre d'allocataires de cette prime destinée aux travailleurs aux ressources modestes n'a cessé d'augmenter ces dernières années. En France métropolitaine, la hausse est nettement plus marquée (+1,8% fin 2024, après -2,3% en 2023).
Dans les départements du Var et de Vaucluse, le nombre de foyers allocataires de la prime d'activité augmente sur un an (respectivement de 2,3% et 1,5%). La hausse est faible dans les Bouches-du-Rhône (+0,2%) et les effectifs sont stables dans les Hautes-Alpes. En revanche, le nombre de foyers allocataires recule dans les Alpes-Maritimes (-3%) et les Alpes-de-Haute-Provence (-1,7%).

Combien gagnent les salariés vauclusiens ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



L'Insee Paca vient de publier une étude sur les salaires dans le secteur privé. De quoi évaluer le niveau de rémunération selon les zones d'emploi en Vaucluse. Si dans le département c'est à Avignon que les salaires sont les plus élevés, on reste toutefois sous la moyenne régionale.

Dans la nouvelle étude de l'Insee Paca réalisée par Philippe Assael et Olivier Sanzeri, l'Institut national de la statistique et des études économiques a notamment dévoilé le salaire mensuel net moyen en équivalent temps plein par zone d'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La Région Sud en 3e position, loin derrière l'Île-de-France

« Dans le secteur privé, le salaire net moyen en équivalent temps plein (EQTP) est de 2 472€ par mois en 2022, explique les deux auteurs de l'étude. Provence-Alpes-Côte d'Azur se situe au 3e rang des régions de France où il est le plus élevé, après Auvergne-Rhône-Alpes (2 532€) et loin derrière l'Île-de-France (3 377€). Le salaire net moyen régional en EQTP est ainsi supérieur de 4% à celui de France de province (2 377€ par mois), mais inférieur à la moyenne nationale (2 648€ en France). »

Le paradoxe des zones d'emploi interrégionales vauclusiennes

Côté Vaucluse, l'ensemble des bassins d'emploi affichent un salaire mensuel net en dessous de la moyenne régionale (voir tableau ci-dessous). C'est dans la partie Paca de la zone d'Avignon (2 335€) que

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

l'on trouve les plus gros salaires du département. La cité des papes devance Cavaillon (2 250€), Orange (2 192€), Carpentras (2 154€), Bollène (2 120€) et Valréas (2 082€). A noter que pour les zones d'emploi interrégionales, le salaire moyen est paradoxalement toujours supérieur hors Vaucluse : 2 688€ pour le secteur Auvergne-Rhône-Alpes de Bollène-Pierrelatte (soit 568€ d'écart), 2 344€ pour la partie Occitane d'Avignon (9€ d'écart) ainsi que 2 098€ pour la partie Auvergne-Rhône-Alpes de Valréas (16e d'écart). A l'inverse, à Arles les salaires de la partie Paca (2 242€) sont plus élevés que ceux de la partie Occitanie (2 135€), même s'ils restent inférieurs à ceux d'Avignon et Cavaillon.

Les salaires mensuels nets en Paca

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Zone d'emploi	Salaire mensuel net moyen*
Lyon	2 786€
Cannes	2 745€
Toulouse	2 705€
Bollène-Pierrelatte - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	**2 688€**
France	2 648€
Aix-en-Provence	2 628€
Bagnols-sur-Cèze	2 635€
Marseille	2 609€
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 472€
Montpellier	2 418€
Manosque	2 391€
France (hors Île-de-France)	2 377€
Valence	2 350€
Avignon - Partie Occitanie	**2 344€**
Avignon - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 335€**
Nîmes	2 283€
Cavaillon	**2 250€**
Arles - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	2 242€
Orange	**2 192€**
Carpentras	**2 154€**
Arles - Partie Occitanie	2 135€
Bollène - Pierrelatte - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 120€**
Valréas - Partie Auvergne-Rhône-Alpes	**2 098€**
Valréas - Partie Provence-Alpes-Côte d'Azur	**2 082€**
Alès-Le Vigan	2 064€

**En équivalent temps plein – Source Insee Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Cannes champion régional des salaires

Par rapport au reste de la Région Sud, le Vaucluse reste bien loin du podium des revenus de Paca avec Cannes (2 745€), Aix-en-Provence (2 628€) et Marseille (2 609€). Martigues-Salon (2 586€), Nice (2 430€) et Manosque (2 391€) devancent également Avignon. Le chef-lieu de Vaucluse fait cependant mieux que Toulon (2 276€), Fréjus (2 209€), Digne-les-Bains (2 151€) Briançon (2 125€), Menton (2 120€) ou bien encore Gap (2 090€).

Par rapport à nos voisins, le Vaucluse apparaît très éloigné des niveaux de revenus des capitales métropolitaines comme Lyon (2 786€) et Toulouse (2 705€). Plus proche, Bagnols-sur-Cèze affiche un

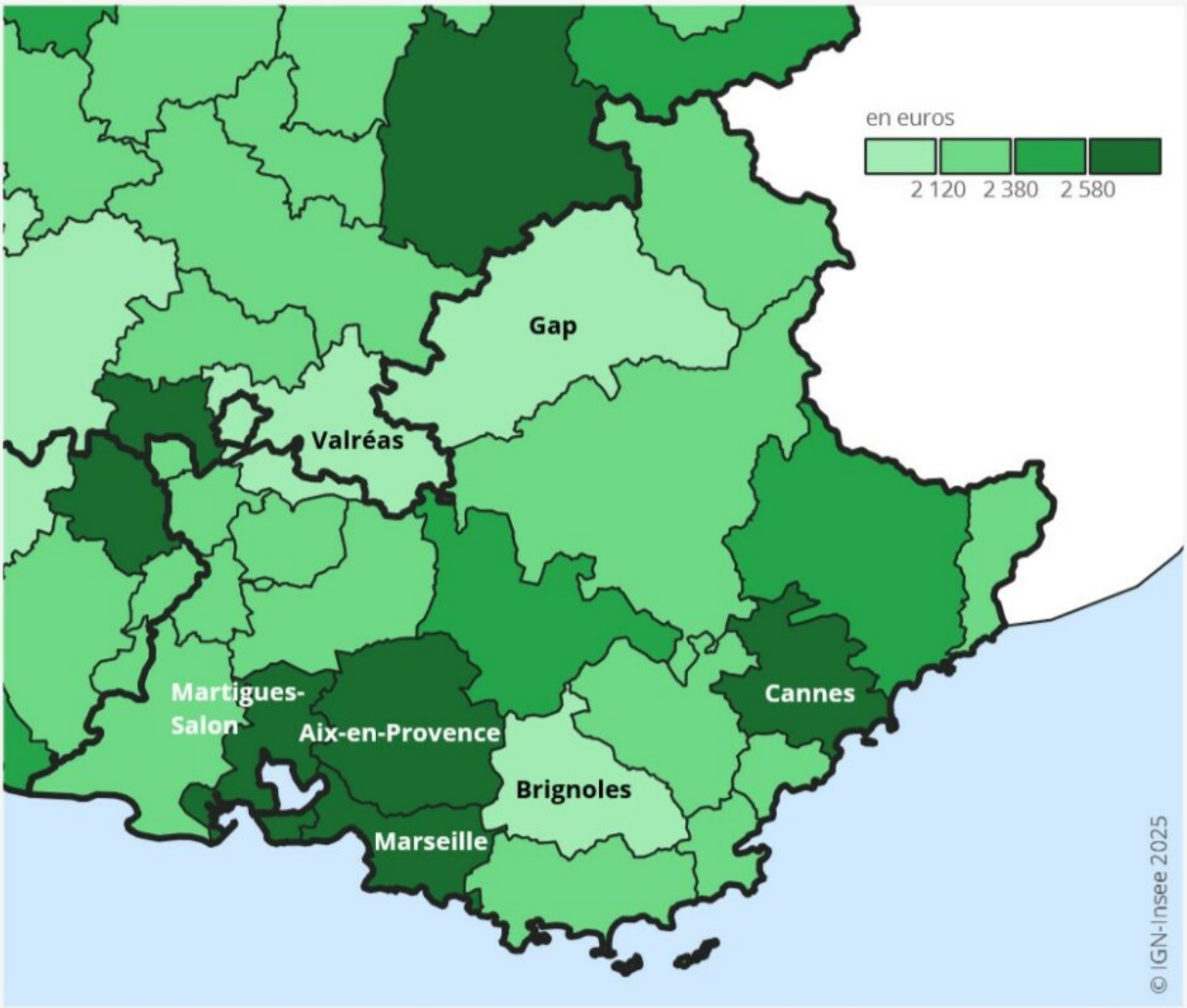
Ecrit par le 31 octobre 2026

niveau assez élevé (2 635€), grâce à une forte présence industrielle autour de Marcoule, alors que Montpellier (2 418€) et Valence (2 350€) sont légèrement au-dessus. La zone d'emploi de Nîmes (2 283€) et encore plus celle d'Alès-Le Vigan (2 064€) sont, en revanche, en retrait d'Avignon.

Salaires mensuels nets moyens en équivalent temps plein par zone d'emploi

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Note : Pour les zones d'emploi à cheval sur plusieurs régions, les données sont calculées pour chaque partie régionale.
Champ : Salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base Tous salariés 2022.

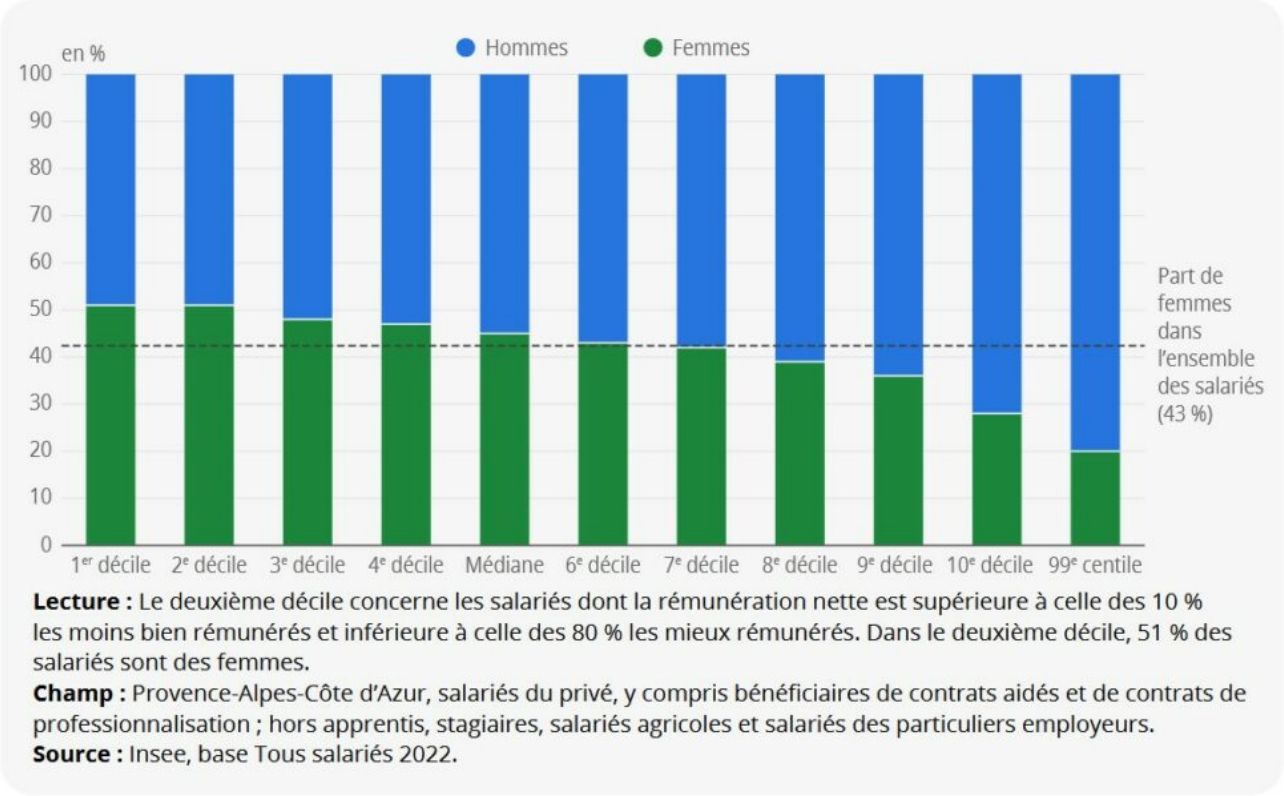
Les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes

Par ailleurs au niveau régional, l'étude de l'Insee observe que les rémunérations les plus faibles concernent davantage les femmes : « En 2022, dans la région, le salaire moyen en EQTP dans le secteur privé est de 2 251€ mensuels pour les femmes et de 2 640€ pour les hommes. Cet écart de 14,7% en

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

défaveur des femmes est légèrement supérieur à celui observé en France ou en France de province (respectivement 14,1% et 14,3%). »
« Dans le secteur privé, 43% des salariés en équivalent temps plein sont des femmes (contre 46% de femmes parmi les personnes ayant occupé au moins un poste dans le privé dans la région en 2022). Les femmes sont surreprésentées dans le bas de la distribution des salaires : 51% des salariés les moins rémunérés (1er décile) sont des femmes contre seulement 28% des mieux rémunérés (10e décile) et même 20% à l'extrémité haute (1% des mieux rémunérés). »



Lecture : Le deuxième décile concerne les salariés dont la rémunération nette est supérieure à celle des 10 % les moins bien rémunérés et inférieure à celle des 80 % les mieux rémunérés. Dans le deuxième décile, 51 % des salariés sont des femmes.
Champ : Provence-Alpes-Côte d'Azur, salariés du privé, y compris bénéficiaires de contrats aidés et de contrats de professionnalisation ; hors apprentis, stagiaires, salariés agricoles et salariés des particuliers employeurs.
Source : Insee, base Tous salariés 2022.

Part de chaque sexe dans les déciles de la distribution des salaires en EQTP.

« Ces différences s'expliquent principalement par le fait que les femmes et les hommes n'exercent pas les mêmes métiers et ne travaillent pas dans les mêmes entreprises ou les mêmes secteurs d'activité. Au niveau national, à poste et entreprise comparables, c'est-à-dire à profession identique exercée au sein d'un même établissement, l'écart de salaire moyen est sensiblement plus faible et atteint environ 3,4% en 2022. »

Parmi les salaires les plus élevés, trois sur dix ne concernent pas des cadres
Enfin, l'étude de Philippe Assael et Olivier Sanzeri constate qu'il n'est forcément nécessaire d'être cadre pour obtenir un salaire élevé.
« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, parmi les 10% de salariés les mieux rémunérés (dernier décile),

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

environ trois sur dix ne sont pas cadres. Sur 100 salariés non cadres du dernier décile, 64 occupent une profession intermédiaire, 30 sont ouvriers (dont une grande partie ouvriers qualifiés) et 6 sont employés. Les salariés de l'industrie sont nettement surreprésentés, notamment ceux exerçant dans la fabrication de matériels de transport, les industries extractives ou encore dans la cokéfaction et raffinage. Ces non-cadres de l'industrie exercent fréquemment des métiers de technicien d'installation et de maintenance des équipements industriels, de contrôle-qualité (en électricité, électromécanique et électronique…) ou dans le domaine de la recherche et du développement. Les non-cadres du tertiaire sont légèrement sous-représentés dans le dernier décile des rémunérations mais certaines activités sont fréquentes parmi les hauts salaires comme, par exemple, celles de l'information et de la communication et des activités financières et d'assurance. »

Fort recul de la natalité dans le Vaucluse



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les derniers chiffres publiés par l'INSEE le 7 janvier 2025, montrent que la natalité en France poursuit la baisse constatée depuis 2011. En 2024, le nombre de naissance a reculé de 2,8 % par rapport à l'an dernier. Si dans les Bouches-du-Rhône la baisse n'est que de 1%, dans le Vaucluse le recul est de 4 %. Ainsi, dans les 10 dernières années ce département a perdu un quart de ses naissances.

La tendance est générale et particulièrement marquée, la France fait de moins en moins de bébés. D'après les démographes les taux de natalité actuels sont les plus faibles depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Le taux de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme) est aujourd'hui de 1,68 contre 1,79 en 2022. Avec un taux de fécondité inférieur à 2,1, seuil de renouvellement de la population, celle-ci vieillit naturellement. Pour Nicolas Cochez, chef de projets à la direction régionale de l'INSEE et auteur du dernier bilan démographique, les causes de ce recul historique sont multiples. Il y a d'abord des explications purement démographiques comme la diminution, dans la structure de la population française, du nombre de femmes en âge de procréer. Ensuite, il y a des explications plus sociologiques comme la montée des responsabilités des femmes dans la vie professionnelle, l'augmentation du nombre de femmes vivant seules ou encore la moindre confiance en l'avenir, explique ce démographe.

Une bonne ou une mauvaise nouvelle ?

Pour Catherine Scornet, maitresse de conférence à l'université d'Aix-Marseille la baisse de la natalité et celle de la population est souvent associé à « un sentiment de déclin ». Le vieillissement de la population est associé à une perte de dynamisme de l'économie précise-t-elle. Si dans un premier temps, la baisse de la natalité c'est moins de dépenses de santé, d'éducation et d'allocation, la question du financement des retraites assis sur la contribution des actifs de moins en moins nombreux, devient rapidement problématique.

A contrario pour certains observateurs dans la mouvance écologique, moins de population c'est une bonne nouvelle pour la planète. La croissance démographique est souvent pointée du doigt dans les causes du réchauffement climatique : pression plus forte sur les ressources naturelles et augmentation des émissions de CO2.

Mais tous les scientifiques ne sont pas d'accord sur le sujet. Ainsi, Hervé Le Bars , directeur d'études au laboratoire de démographie et d'histoire sociale, avance l'hypothèse que la baisse du nombre d'enfants a d'abord un impact en matière de consommation. Ainsi il relève que les ménages ayant moins d'enfants consomment d'avantage de biens et services ayant un impact sur les émissions de CO2.

Entre la nécessité économique de voir croître continuellement les populations et celle de les voir diminuer au motif de la préservation de la planète, celle de la stabilité est-elle un scénario si difficile à tenir ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Saison touristique : le Vaucluse s'en sort bien



Alors que le nombre de nuitées touristiques a diminué cet été en moyenne sur l'ensemble de Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Vaucluse fait partie des deux seuls départements de la région à voir cette fréquentation augmenter. Selon une étude de l'Insee Paca, le Vaucluse voit aussi dans le même temps le nombre des heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergement-restauration augmenter par rapport à la saison 2022.

« Avec 41,4 millions de nuitées dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques, la fréquentation touristique de la saison estivale 2023 (qui couvre les mois d'avril à septembre) diminue de 1,6% par rapport à 2022, explique une étude de l'Insee Paca réalisée par Etienne Lenzi et Corinne Roche. Par rapport à 2019, année précédant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, la fréquentation saisonnière est en légère hausse (+1,2%). Provence-Alpes-Côte d'Azur est parmi les trois régions de France métropolitaine dont le rebond de fréquentation par rapport à 2019 est le moins marqué. »

La région à la traîne de la moyenne nationale

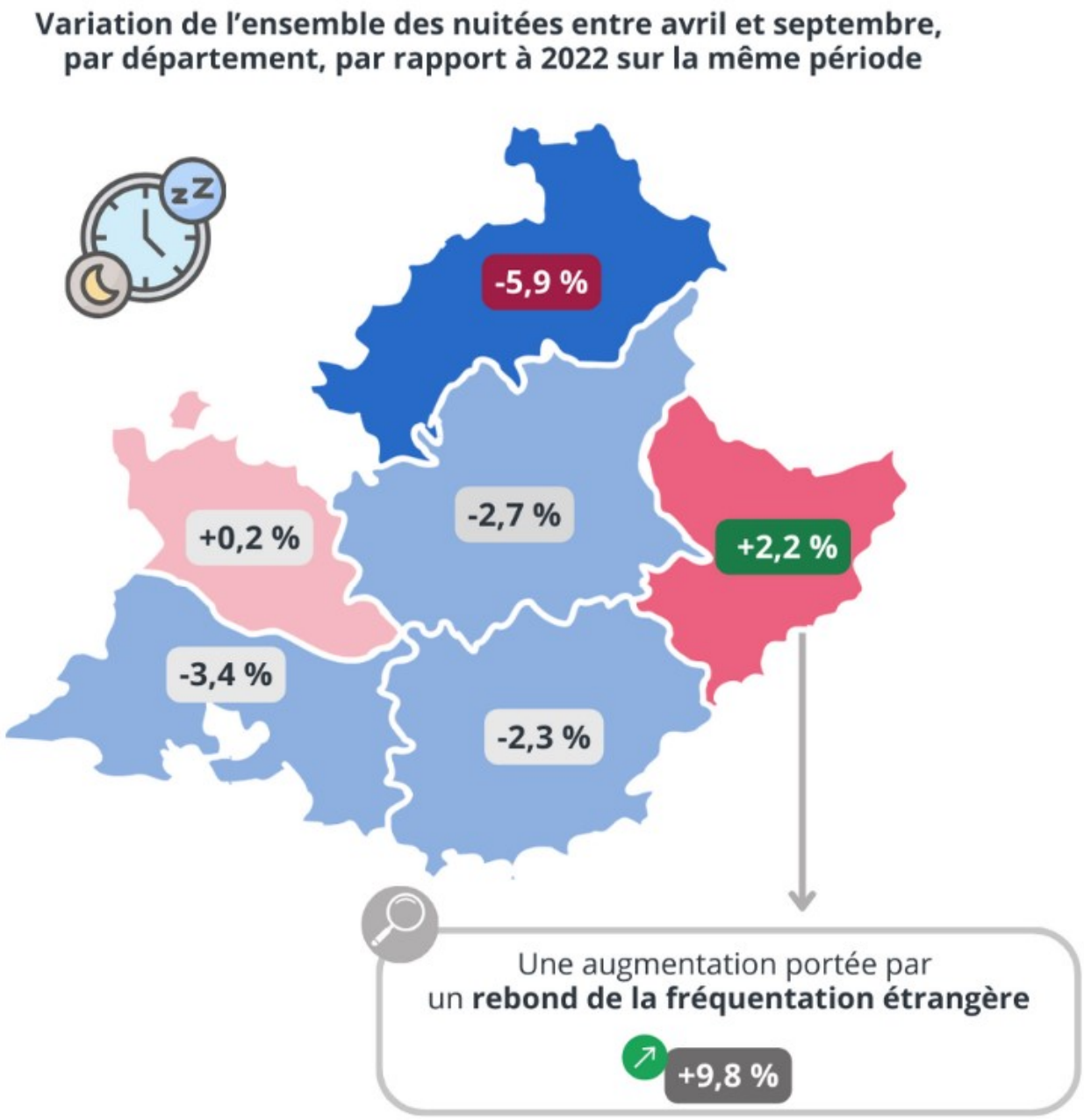
« Avec la Corse (-8,1% par rapport à 2022), Provence-Alpes-Côte d'Azur est la seule région de France

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

métropolitaine à ne pas connaître une évolution positive de sa fréquentation touristique en 2023. En France, le nombre de nuitées augmente de 1,6% par rapport à la saison 2022. Provence-Alpes-Côte d'Azur reste toutefois la 4e région la plus visitée, derrière Nouvelle-Aquitaine, Île-de-France et Occitanie. Le nombre de nuitées de la clientèle résidente, c'est-à-dire des touristes résidant en France, diminue nettement en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,4% par rapport à 2022) alors qu'elle ne baisse que légèrement en France métropolitaine (-0,7%). La baisse du nombre total de nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur est toutefois limitée par la hausse des nuitées des touristes en provenance de l'étranger. Le nombre de ces nuitées progresse sensiblement (+4,2% par rapport à 2022) mais moins qu'en France (+7,3%). Ce retour des touristes étrangers dans la région est encore partiel : il ne compense pas totalement la chute provoquée par la crise sanitaire. En 2023, le nombre de nuitées des touristes en provenance de l'étranger est en effet inférieur de 2,1% à son niveau de 2019. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026



Bonne dynamique pour le 06 et le 84

Les Alpes-Maritimes et le Vaucluse sont les seuls départements de la région dont la fréquentation augmente par rapport à 2022. La fréquentation du Vaucluse résiste (+0,2%). C'est le département de la région dans lequel la fréquentation des touristes résidant en France baisse le moins (-1,2 % par rapport à 2022).

Pour les Alpes-Maritimes (+2,2%), le département présente une forte dépendance à la clientèle

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

étrangère : autour de la moitié des nuitées. De ce fait, les Alpes-Maritimes ont été particulièrement affectées par les restrictions de circulation liées à la crise sanitaire. Durant la saison estivale 2023, la hausse observée est en retour portée par la forte augmentation du nombre de nuitées des résidents à l'étranger (+9,8%). Cette augmentation compense largement la baisse du nombre de nuitées des résidents français (-3,7%, proche de la moyenne régionale), mais elle est encore insuffisante pour permettre un plein retour au niveau de fréquentation de 2019. La part des étrangers dans les nuitées passe de 44% en 2022 à 47% en 2023, mais demeure inférieure à son niveau de 2019 (50%).

Dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes, départements plus dépendants de la clientèle résidant en France, la fréquentation totale est en nette baisse (respectivement de 2,7% et 5,9%). Cette diminution concerne à la fois les touristes résidents et ceux provenant de l'étranger. Les Alpes-de-Haute-Provence et les Hautes-Alpes sont les deux seuls départements de la région enregistrant une baisse de la fréquentation étrangère, respectivement de 2,7% et de 8,4%.
Enfin, dans les Bouches-du-Rhône et le Var, la baisse de la fréquentation est sensible (respectivement de 3,4% et 2,3%), malgré la hausse des nuitées des résidents venant de l'étranger. La fréquentation de ces départements est pénalisée par la nette diminution des nuitées des résidents français (respectivement de 6% et 4,7%).

Figure 2 – Évolution des nuitées en Provence-Alpes-Côte d'Azur lors de la saison estivale 2023 par rapport à 2022, par département et dans la région, selon la provenance des visiteurs

(en %)

Département	Résidents	Non résidents	Ensemble
Provence-Alpes-Côte d'Azur	**-4,4**	**4,2**	**-1,6**
Alpes-de-Haute-Provence	-2,7	-2,7	-2,7
Hautes-Alpes	-5,2	-8,4	-5,9
Alpes-Maritimes	-3,7	9,8	2,2
Bouches-du-Rhône	-6,0	4,1	-3,4
Var	-4,7	3,1	-2,3
Vaucluse	-1,2	2,6	0,2

L'hébergement-restauration recrute moins en 2023
Cette baisse de la fréquentation s'accompagne au niveau régional de moindres embauches dans le secteur de l'hébergement-restauration. Avant la saison estivale, les déclarations préalables à l'embauche (DPAE) ont diminué en 2023 par rapport à 2022 (-2,2% sur mars-avril-mai, période de recrutement habituelle en vue de préparer la saison). C'est dans les Bouches-du-Rhône que les déclarations

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

d'embauche ont le plus diminué (-7,1%). Dans les Alpes-Maritimes, où ont lieu 45% des embauches du secteur dans la région, la baisse est de 1,6%. Une meilleure dynamique des recrutements d'avant-saison est observée dans les Hautes-Alpes et le Var (respectivement +1,9% et +1,8%).
Sur l'ensemble de la saison touristique (d'avril à septembre 2023), les embauches reculent de 5% dans la région.

Davantage d'heures rémunérées en Vaucluse
Malgré cette baisse des embauches, l'activité dans l'hébergement-restauration est en hausse : durant la saison 2023, les heures rémunérées par les employeurs dans l'hébergement-restauration sont supérieures à celles observées durant la saison 2022, dans la région (+3%) comme au niveau national (+3,1%). Cette augmentation des heures rémunérées sans hausse parallèle des embauches peut indiquer un marché du travail tendu dans le secteur (avec, par exemple, des personnes employées effectuant plus d'heures), des difficultés de recrutement étant par ailleurs évoquées par les entreprises de l'hébergement-restauration.

Sur un an, l'activité est particulièrement bien orientée dans les Alpes-Maritimes (+5,6 %). En 2022, le département accusait toujours un retard sur son niveau d'avant crise, du fait de la désaffection des touristes étrangers. En 2023, le retour de cette clientèle permet au département de dépasser le nombre d'heures rémunérées mesuré en 2019. Ce rattrapage de l'activité, alors que la fréquentation demeure inférieure, peut, entre autres, s'expliquer par des nuitées plus nombreuses dans les hôtels haut de gamme ou par un plus grand nombre d'heures rémunérées dans la restauration.
La hausse des heures rémunérées est plus modérée dans les Alpes-de-Haute-Provence, les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse (de +1,5% à +2,6%). Dans les Hautes-Alpes, le volume d'heures rémunérées diminue nettement (-3,4%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Figure 3 – Évolution des heures rémunérées dans l'hébergement-restauration en 2023 par rapport au même mois de 2022, par département, dans la région et en France

(en %)

Mois	Alpes-de-Haute-Provence	Hautes-Alpes	Alpes-Maritimes	Bouches-du-Rhône	Var	Vaucluse	Provence-Alpes-Côte d'Azur	France
janvier	6,8	7,1	13,4	10,8	8,7	12,4	**11,0**	**13,4**
février	4,7	3,5	11,5	7,0	4,5	8,0	**7,7**	**9,5**
mars	1,7	-0,7	8,4	3,6	2,8	4,1	**4,7**	**6,2**
avril	2,5	-12,9	7,1	4,1	5,8	5,0	**4,9**	**4,8**
mai	3,3	2,0	6,6	3,2	3,4	3,4	**4,3**	**3,8**
juin	-2,7	-3,6	6,0	2,3	1,2	1,7	**2,8**	**3,3**
juillet	1,2	-3,6	6,0	1,7	0,6	1,7	**2,5**	**2,7**
août	3,0	-1,8	5,0	1,8	0,6	0,9	**2,2**	**2,4**
septembre	2,2	0,6	3,3	2,7	0,5	0,9	**2,1**	**1,9**

Note : ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Sources : Insee, DSN 2022 et 2023 (traitement provisoire).

Les étrangers soutiennent la fréquentation hôtelière

« Avec 15,8 millions de nuitées passées dans les hôtels, la région se place au deuxième rang national, derrière l'Île-de-France, poursuit l'étude l'Insee Paca. D'avril à septembre 2023, la fréquentation hôtelière diminue de 0,7% par rapport à l'année précédente, alors qu'en France, la tendance est à la hausse (+0,3% par rapport à 2022). Par rapport à l'avant-crise, la fréquentation hôtelière régionale est en hausse de 1,5%. »

« Les touristes résidents sont moins nombreux dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (-4,9% par rapport à 2022). C'est donc les touristes venant de l'étranger qui soutiennent la fréquentation hôtelière, avec une hausse sensible des nuitées (+6,3%). Dans la continuité des années précédentes, l'activité des hôtels haut de gamme, de catégorie égale ou supérieure à quatre étoiles, tire vers le haut la fréquentation totale (+4,2%). Dans ce type d'hôtels, la clientèle résidant en France diminue légèrement (-0,8% par rapport à 2022), alors que les non-résidents présentent une dynamique très positive (+9,6%).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 31 octobre 2026

Les campings en légère hausse sur un an

« Avec 16,6 millions de nuitées touristiques dans les campings d'avril à septembre 2023, Provence-Alpes-Côte d'Azur occupe la troisième place des régions de France, derrière Nouvelle-Aquitaine et Occitanie. La fréquentation des campings de la région est en hausse de 1,1% par rapport à 2022 et de 8,5% par rapport à 2019. »

« La clientèle résidant en France représente deux tiers de l'ensemble des campeurs. Elle est quasiment stable par rapport à 2022 (-0,4%). La clientèle venant de l'étranger progresse sensiblement cette saison (+3,7% par rapport à 2022). Cette clientèle de l'étranger est principalement européenne. Les campeurs néerlandais sont toujours bien représentés, mais passent, en part, derrière la clientèle allemande, en forte hausse. »

« Comme pour les hôtels, les campings des gammes supérieures sont les plus dynamiques. Les nuitées dans les campings 4 et 5 étoiles progressent nettement (+5,1% par rapport à 2022, et +9,6% pour la seule clientèle provenant de l'étranger). »

Les autres hébergements collectifs à la peine

« En Provence-Alpes-Côte d'Azur, la fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) génère 9 millions de nuitées cette saison, en baisse de 7,7% par rapport à 2022. La clientèle résidente se replie nettement (-8,9% par rapport à 2022). La clientèle non-résidente connaît une baisse plus limitée (-1,5%). »

Etienne Lenzi et Corinne Roche de l'Insee